



HAL
open science

Les devoirs à la maison : interdictions et inégalités sociales

Lise Haspot, Alice Ziemski

► **To cite this version:**

Lise Haspot, Alice Ziemski. Les devoirs à la maison : interdictions et inégalités sociales. Education. 2022. dumas-04390498

HAL Id: dumas-04390498

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04390498>

Submitted on 12 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

Mention premier degré

Spécialité Sociologie

Les devoirs à la maison: interdictions et inégalités sociales

**L'interdiction des devoirs permet-elle réellement de
diminuer les inégalités entre les élèves en matière
scolaire ou alors ne vient-elle pas, à l'inverse de son
intention, les renforcer ?**

Réalisé et soutenu par

Lise Haspot et Alice Ziemski

Sous la direction de

Alice Lermusiaux

Année universitaire 2021/2022

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier notre directrice de mémoire, Alice Lermusiaux, qui nous a suivies et guidées tout au long de cette première année de master MEEF 1er degré.

Merci également à nos ami.e.s et à nos proches, qui, durant l'écriture de ce mémoire, nous ont soutenues et motivées.

Nous tenions à nous remercier l'une et l'autre, pour cette expérience de recherche qui nous a permis de beaucoup échanger, comparer nos points de vues et de beaucoup apprendre sur chacune. Cela nous a notamment appris à travailler en équipe, ce qui est une compétence essentielle pour notre futur métier d'enseignante.

Enfin, merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de lire notre travail.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
TABLE DES MATIÈRES	2
TABLE DES FIGURES	3
INTRODUCTION	5
ETAT DE L'ART	8
I. Qu'est-ce que le travail extrascolaire et qu'en disent les textes ?	8
II. Le travail à la maison : ne concerne pas seulement l'enfant, mais implique aussi la famille	122
III. Par qui est donné le travail à faire à la maison ?	144
IV. La forme des devoirs	144
ENQUÊTE	18
I. Présentation de la méthodologie	18
II. Passation des questionnaires	19
III. Population enquêtée	190
ANALYSE	223
I. Le travail extrascolaire et les inégalités sociales	223
1) Du travail extrascolaire toujours demandé	24
2) Des élèves également accompagnés ?	24
3) Un contexte de réalisation similaire ?	334
4) Du travail supplémentaire pour tous ?	356
II. L'impact du travail extrascolaire sur les élèves	48
1) L'utilité ressentie du travail extrascolaire en termes d'apprentissage	48
2) Le travail scolaire et développement physiologique de l'enfant	491
Conclusion de l'enquête	59
Discussion	580
CONCLUSION	602
BIBLIOGRAPHIE	624
ANNEXES	646
RÉSUMÉ	702

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des élèves selon la catégories socioprofessionnelle des ménages (en %)	21
Figure 2 : La nature du travail donné par l'enseignant en pourcentage (%)	23
Figure 3 : Pourcentage des élèves faisant leurs leçons seuls (%)	24
Figure 4: Pourcentage des élèves faisant leurs leçons seuls en fonction de leur catégories socioprofessionnelles des ménages (%)	25
Figure 5 : Les personnes avec qui les élèves font leurs leçons en fonction de leur catégorie socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	26
Figure 6 : Ce que fait un élève lorsqu'il rencontre une difficulté, en pourcentage (%)	27
Figure 7 : Ce que fait un élève lorsqu'il rencontre une difficulté en fonction de son origine sociale, en pourcentage (%)	28
Figure 8 : Le pourcentage d'élèves dont une personne autre que l'enseignant vérifie les leçons, en pourcentage (%)	30
Figure 9 : Est-ce que quelqu'un d'autre que l'enseignant vérifie les leçons des élèves en fonction de leur CSPM, en pourcentage (%)	31
Figure 10 : Les personnes vérifiant les leçons des élèves, en pourcentage (%)	32
Figure 11 : La personne qui vérifie les leçons des élèves en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	33
Figure 12 : Pourcentage des lieux où les élèves font leurs leçons (%)	34
Figure 13 : Lieu où les élèves font leurs leçons en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	35
Figure 14: Pourcentage des élèves recevant du travail extra-scolaire à faire en plus de celui donné par l'enseignant (%)	37
Figure 15: Pourcentage des élèves recevant du travail extra-scolaire à faire en plus de celui donné par l'enseignant en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	38
Figure 16: Les personnes donnant du travail à faire à l'élève en plus de l'enseignant en fonction de sa catégorie socioprofessionnelle des ménages, en pourcentage (%)	39
Figure 17: La nature du travail donné par la personne autre que l'enseignant, en pourcentage (%)	40
Figure 18: La nature du travail donné par la personne autre que l'enseignant en fonction de la CSPM de l'élève, en pourcentage (%)	41
Figure 19: Pourcentage des élèves faisant des cahiers de vacances (%)	42

Figure 20: Pourcentage des élèves ayant des cahiers de vacances à faire en fonction de leur catégories socioprofessionnelles des ménages (%)	43
Figure 21: Pourcentage des vacances auxquelles les élèves font des cahiers de vacances (%)	44
Figure 22 : Pourcentage des élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers (%)	45
Figure 23 : Les élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	46
Figure 24 : Comment les élèves qualifient le travail donné par l'enseignant, en pourcentage (%)	48
Figure 25 : Les représentations des élèves concernant le travail qui est donné par l'enseignant, en pourcentage (%)	49
Figure 26 : Les représentations des élèves concernant le travail qui est donné par l'enseignant selon les catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)	50
Figure 27 : Pourcentage de ce que font les élèves en premier en rentrant de l'école (%)	52
Figure 28 : Pourcentage des élèves se sentant fatigués lorsqu'ils rentrent de l'école, en pourcentage (%)	53
Figure 29 : Les raisons qui expliquent que les élèves n'aiment pas aller à l'école, en pourcentage (%)	54
Figure 30 : Le temps passé sur les leçons par les élèves le soir, en pourcentage (%)	55
Figure 31 : Le temps passé sur les leçons par les élèves le week-end, en pourcentage (%)	56
Figure 32 : Le travail que les élèves aiment le moins faire, en pourcentage (%)	57
Figure 33 : Les raisons expliquant que les élèves aiment moins faire un travail, en pourcentage (%)	58

INTRODUCTION

Depuis la fin du XIXe siècle règne une controverse au sein de l'institution scolaire au sujet du travail extrascolaire donné aux élèves à l'école primaire : faut-il donner aux élèves du travail à faire, en lien avec l'école, à la maison ? L'objet de ce travail extrascolaire fait débat (Guyon et Zakhartchouk, 2008). D'une part, il y a des partisans qui pensent que celui-ci a une utilité ou même est une nécessité pour la réussite scolaire ; et d'autre part, il y a des personnes qui pensent que le travail extrascolaire n'est qu'une charge supplémentaire pour les élèves et qu'il ne fait qu'augmenter les inégalités entre ces derniers puisqu'ils ne bénéficient pas tous de la même aide chez eux pour les effectuer.

Officiellement, depuis la circulaire du 29 décembre 1956, les devoirs à la maison écrits sont interdits à l'école primaire. En effet, cette dernière mentionne qu'« *aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe* ». Actuellement, cette interdiction est rappelée puisque nous pouvons lire sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, dans la rubrique concernant les devoirs à la maison au primaire, que : « *À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre* ».

Cependant, dans certaines écoles et/ou dans certaines classes, nous constatons que des devoirs écrits sont encore donnés par les enseignants. Lors de notre stage, nous avons pu observer que certains professeurs comme celle de CP, donnaient des devoirs écrits type « devoirs de pratique » d'après la classification de Cooper, c'est-à-dire des devoirs utilisés dans le but de renforcer les acquis d'une leçon antérieure. Elle propose par exemple des exercices d'écriture pour ancrer les nouveaux apprentissages vus au cours de la journée, comme du graphisme de lettres ou de sons.

D'autres enseignants, comme notre Maître d'Accueil temporaire (M.A.T.) se plient, au contraire, aux prescriptions en ne donnant que des leçons à lire ou à apprendre. Lors d'une discussion informelle, elle nous a expliqué que dans le cas où elle donnait du travail à faire, seule une infime partie des élèves de la classe avait effectué celui-ci.

De ce fait, il est important de différencier les deux termes suivants : devoirs et leçons. Selon le Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire (Ferdinand Buisson, 1882), sont appelés « devoirs » les : « *Travaux écrits que le maître exige de l'élève comme application des leçons données en classe. Le plus souvent ces devoirs sont faits dans la famille, et l'élève livré à ses propres forces, ne peut consulter que ses souvenirs ou ses livres* ». Les « leçons » sont quant à elles définies sur pedagonet.com par « *Tout travail fait en dehors des heures normales de classe et qui sert à mémoriser et à consolider de nouveaux apprentissages. Les leçons font habituellement appel à la lecture et à la mémorisation. Tout exercice de lecture assigné par l'enseignant ou l'enseignante devrait être inclus dans les leçons.* ». Ainsi, les leçons font appel à un travail plutôt relatif à de la lecture, que ce soit d'un livre ou d'une leçon de cours, alors que les devoirs demandent un travail écrit, comme des exercices. Nous pouvons en déduire que les instructions officielles interdisent aux enseignants de prescrire un travail extrascolaire écrit, mais n'excluent pas un travail n'impliquant pas celui-ci [un travail écrit]. Par conséquent, les élèves n'ont plus de devoirs à faire chez eux, mais n'ont pas pour autant plus de travail extrascolaire. Ainsi, même en dehors du temps de classe, l'école occupe une place dans la sphère familiale, ce qui concerne nécessairement les familles. En effet, à partir du moment où les élèves ont un travail pour l'école à faire en dehors de l'école, un lien école-famille se crée et implique donc les familles des élèves. Toutefois, cette implication diffère entre les familles ; toutes ne s'impliquent pas de la même façon.

Dès lors, on peut se demander si l'interdiction des devoirs permet réellement de diminuer les inégalités entre les élèves en matière scolaire ou si elle ne vient pas, à l'inverse de son intention, les renforcer ? Dans le cas où le travail à la maison existe, on se demandera par qui ce dernier est-il prescrit et de quelle manière ? Dans quel but ? Quelle est sa nature ? Quelle place occupe-t-il dans le temps extrascolaire en termes d'importance et de temps ? Si aucun travail, quelle nature qu'il soit, n'est donné aux élèves, alors pour quelles raisons ?

Ce sujet de mémoire nous semble pertinent pour notre future pratique en tant qu'enseignantes. En effet, la lecture des différents articles et notre enquête, nous

permettront de comprendre l'effet du travail extrascolaire sur les élèves et la façon dont ils le vivent. Que ce soit pour une raison physiologique ou sociale, le travail extrascolaire peut avoir un impact sur l'élève. Il s'agira donc pour nous, de mieux le comprendre pour mieux l'appréhender.

ETAT DE L'ART

La question du travail à la maison à l'école primaire est une question centrale qui perdure au fil des années, et ce, depuis 1865.

I. Qu'est-ce que le travail extrascolaire et qu'en disent les textes ?

Les travaux de Régis Guyon et Jean-Michel Zakhartchouk (2008) montrent que dès le XIXe siècle, le travail extrascolaire a été largement encadré, en d'autres termes, régi par des lois.

La question des devoirs et des leçons apparaît dans un arrêté du ministère de l'Instruction publique, dans la Loi du 30 octobre 1886 qui précise que « *Tout devoir ou leçon doit être accompagné d'explications orales et interrogations, ces devoirs doivent être corrigés* ». Nous voyons donc qu'à la fin du XIXème siècle, les devoirs étaient autorisés sous certaines conditions venant renforcer leur utilité. En effet, la loi soulignait que le travail extrascolaire, quelle que soit sa nature, devait être accompagné d'explications et de corrections de la part de l'enseignant.

Cependant, lors de la circulaire du 23 novembre 1956, complétée ensuite par la circulaire du 29 décembre, il y a une suppression des devoirs à la maison. Ces derniers sont supprimés pour un « *souci de la santé de l'élève, absence d'intérêt éducatif pour le travail fait sans contrôle du maître* » (p.12). En effet, nous voyons qu'avant cette loi, la loi stipulait que le travail extrascolaire devait être accompagné d'explications et de corrections de la part de l'enseignant. Nous en déduisons que sans cet accompagnement, les devoirs ne démontrent qu'un intérêt moindre. En effet, nous faisons l'hypothèse que certains élèves réussissent très bien leurs devoirs, qu'ils ne rencontrent pas ou très peu de difficultés et que donc leur réussite ne dépend pas de la correction de l'enseignant. Cependant, certains élèves, face à des difficultés, ne retrouvent pas chez eux l'aide qui pourrait les aider à faire des exercices et donc sans correction de l'enseignant en aval, l'élève ne peut pas progresser et comprendre ses difficultés. Nous pensons donc que derrière ce que

souligne la loi, un aspect d'inégalité de ressources matérielles et humaines au sein de la famille est interrogé. En d'autres termes, la loi ne souligne pas directement le fait que les devoirs creusent les inégalités sociales.

D'autre part, la loi évoque un souci de santé des élèves. En effet, l'enfant âgé de moins de 10 ans n'aurait pas les ressources physiologiques compatibles avec un travail lié à l'école trop long. Notons par ailleurs que les devoirs sont interdits uniquement à l'école primaire, ce qui veut dire qu'ils sont autorisés au collège. Ainsi, l'enfant de 10 ans ne serait pas apte à faire des devoirs alors que celui de 11 ans si. En outre, les leçons étant toujours autorisées, le temps consacré au travail extrascolaire persiste.

Ensuite, dans les années 1960, c'est la naissance de l'école élémentaire et de l'école moyenne : c'est la fin de l'école unique. Le temps d'étude mis en place en 1956 où les élèves pouvaient faire leurs devoirs est alors supprimé. Régis Guyon et Jean-Michel Zakhartchouk ajoutent qu'à cause de cette suppression de l'étude « *[les devoirs] au lieu d'être réduits, ils s'étendent* » (p.12). En effet, les devoirs sont reportés à la maison et vont changer de nature : il va s'agir de l'application de ce que les élèves ont vu en classe, mais aussi de ce qu'ils n'ont pas eu le temps de faire. Ainsi, le temps passé sur le travail scolaire en dehors de l'école a tendance à s'accroître.

Enfin, dans la circulaire du 28 janvier 1971, les devoirs ne vont pas disparaître, mais se feront sur le temps de l'école et non plus sur le temps de l'étude ou de la maison. Bruno Poucet ajoute également que les maîtres ne paraissent plus sérieux s'ils ne donnaient pas de devoirs pour deux raisons. Premièrement, puisqu'il y a une « *survalorisation de la forme scolaire écrite comme capacité d'apprentissage* » et donc avec la suppression des devoirs qui sont définis auparavant par Ferdinand Buisson comme des travaux écrits ; ce serait perçu comme une suppression de capacité d'apprentissage. La seconde raison est que les devoirs sont une « *stratégie éducative qui permet d'occuper les enfants lorsqu'ils sont de retour à la maison* » ; ce qui fait que les parents devront s'occuper davantage de leurs enfants. Cette « *stratégie éducative* » disparaît et il va falloir combler ce temps où les élèves faisaient leurs devoirs.

Dans le rapport n°2008-086 d'octobre 2008 intitulé Le travail des élèves en dehors de la classe Etat des lieux et conditions d'efficacité, une enquête est réalisée sur cinq mois entre le 10 janvier et le 10 mai 2008 « dans 36 écoles (du CP au CM2) au sein de 20 départements situés dans 17 académies » (p.5). Il est également indiqué dans l'introduction que ce n'est qu'un échantillon ce qui n'est donc pas représentatif. Il faut tenir compte des résultats en tant que titre indicatif (p. 5).

Ce rapport indique que les devoirs à la maison sont « une interdiction constamment réaffirmée » puisqu'il y a trois caractéristiques que l'on retrouve dans les textes officiels :

- « ils sont unanimes pour en prescrire l'interdiction
- ils sont très nombreux, sans doute faute d'avoir été généralement appliqués
- ils sont le plus souvent articulés à des instructions relatives aux études dirigées ou surveillées, d'une part, aux horaires de l'école d'autre part »

De plus, le rapport n°2008-086 d'octobre 2008 intitulé Le travail des élèves en dehors de la classe Etat des lieux et conditions d'efficacité indique (p. 7), qu'il existe six principaux textes de loi relatifs aux devoirs qui sont :

- La circulaire du 29 décembre 1956, la première à interdire les devoirs où « *Aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe. Cette prescription a un caractère impératif* ».
- La circulaire du 28 janvier 1958, suite au non-respect de la circulaire précédente, effectue un rappel de cette dernière « [...] *En ce qui concerne la suppression des devoirs à la maison ou en étude, je vous prie de bien vouloir rappeler à tous les instituteurs de votre département le caractère impératif des prescriptions de ma circulaire du 29 décembre 1956* ».
- La circulaire n° 64-496 du 17 décembre 1964 : un rappel de la loi de 1956 et un élargissement à l'ensemble de l'école primaire « *Je tiens à préciser que l'interdiction formelle de donner des travaux écrits à exécuter hors de la classe s'applique également aux élèves des cours préparatoires et vise, d'une façon plus générale, l'ensemble des élèves de l'école primaire* ».
- La circulaire n° 71-38 du 28 janvier 1971, où elle redonne, en d'autres termes, ce qui a été interdit en 1956 « *Il reste interdit, dans l'enseignement*

élémentaire, de donner des travaux écrits à exécuter à la maison ou en étude
».

- La circulaire n°94-226 du 6 septembre 1994 où « [...] *Les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire. A la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres se limite à un travail oral ou à des leçons à apprendre* ».
- La lettre ministérielle du n° 579 du 7 juin 1995 où « *[Dans la logique de la mise en œuvre cohérente des études dirigées] la suppression des devoirs à la maison, à l'école élémentaire, trouve sa pleine justification* ».

On se rend donc compte que toutes les circulaires suivant celles de 1956 ne font que répéter ou compléter cette dernière, puisqu'elle n'est pas mise en œuvre par de nombreux enseignants. Comme il est écrit dans ce rapport, « *Il faut noter que l'ensemble de ces textes interdisent aussi les devoirs durant les études (surveillées ou dirigées), dès lors que celles-ci prennent place hors du temps scolaire* » (p.7).

Les inspecteurs demandent suite à « leurs constats et leurs pratiques », que les textes depuis 1956 concernant l'interdiction des devoirs soient clarifiés; qu'il y ait une remédiation « *à la divergence des pratiques selon les écoles et les classes tout au long du parcours scolaire* » ainsi qu' « *aux inégalités de situations imposées aux élèves [...], pratiques qui risquent de creuser entre les élèves des écarts injustifiés* » ainsi que « *que soient simplifiées et adaptées à la réalité des territoires l'offre d'accompagnement éducatif et les politiques des partenaires de l'éducation nationale.* » (p.23)

Le rapport ajoute, « *Le travail effectué en dehors du temps scolaire doit nécessairement faire l'objet d'une vérification et/ou d'une exploitation, de manière visible aux yeux des élèves ; les traces écrites s'il en était demandé doivent être corrigées.* »

On voit donc ici que la controverse des devoirs existe continuellement au sein des classes des écoles.

Dans une étude, Sylvain Grandserre et Laurent Lescouarch (2009) révèlent que la loi n'est toujours pas respectée en 2008 après avoir rappelé que la loi

interdisait aujourd'hui les devoirs écrits, mais « *autorise la révision des leçons et mémorisation à la maison* » (p.17).

II. Le travail à la maison : ne concerne pas seulement l'enfant, mais implique aussi la famille

Il faut noter que lorsque l'enseignant donne des devoirs ou des leçons, il implique les élèves à qui il les donne, mais il implique également les familles. Sandrine Kakpo *Les devoirs à la maison*, (2012), dans le chapitre 2, traite de « *la mobilisation des familles autour du travail scolaire* ». On remarque que les parents prennent en compte, en majeure partie, la présence ou non de devoirs. Elle y explique que les devoirs sont « *perçus comme si consubstantiels à la scolarisation que l'interdiction partielle dont ils font l'objet en primaire est synonyme pour eux, de remise en cause de l'école elle-même.* » (p.52). Elle ajoute que les parents voient plusieurs intérêts dans l'attribution des devoirs et à leur exécution. Premièrement, effectuer des devoirs serait « *comme indispensable à la fixation des apprentissages en classe* » ; ensuite ils seraient comme une « *fenêtre ouverte* » et « *levier d'action* » pour tenter de peser favorablement sur la scolarité de leurs enfants » (p.52). Sandrine Kakpo cite également Pierre Périer qui, en 2005 explique que les devoirs permettent de communiquer indirectement avec les enseignants et de leur renvoyer une image valorisée de parents « *partenaires* » et enfin qu'ils « *Contribuent à légitimer l'ordre moral familial et qu'ils participent directement en cela, de la structuration de l'institution éducative familiale* » (p.52).

Nous pouvons donc réaffirmer ce qu'avait évoqué Bruno Poucet (2008), que les devoirs ont une place importante dans de nombreuses familles et peuvent être considérés comme des « *stratégies éducatives* », mais qu'ils permettent également de faire le lien entre les enfants et l'école. En effet, les parents peuvent, grâce aux devoirs, suivre ce que font les enfants à l'école même parfois peuvent les aider ; mais cela permet également de créer des sujets de discussions, d'échanges parents-enfants. On peut donc comprendre ici, que pour certains parents, ne pas donner de devoirs à faire de la part de l'enseignant peut être mal

perçu et non compris, c'est comme si « *l'école manque à son rôle de commanditaire en renvoyant à la maison des enfants qui régulièrement, n'ont aucun travail à faire* ». Certains parents pensent que ne pas donner de devoirs pénaliserait la scolarité de leur enfant et, comme évoqué précédemment, cela empêcherait de suivre la scolarité de leur enfant « *qu'elle prive d'un moyen de suivre sa scolarité, de distinguer des parents qui ne consentent pas les mêmes sacrifices qu'elle pour la scolarité de leurs enfants et de légitimer scolairement l'ordre moral et familial* » (p.54). Les travaux de Dubois (1994) expliquent d'ailleurs que les enseignants donnent aux élèves du travail à faire en dehors de l'école davantage pour se conformer à la règle et pour répondre aux attentes des parents que pour leur utilité pédagogique.

On note également qu'en plus des devoirs ou leçons donnés par l'enseignant, les parents peuvent donner du travail en plus à leurs enfants. Sandrine Kakpo (2012) aborde également ce thème dans *Les devoirs à la maison*. Elle y relate trois types de prescriptions. La première est le travail supplémentaire, qu'elle définit comme « *consolider les acquis cognitifs : destinés à de très bons élèves, cherche à anticiper les leçons, faire des exercices en plus...* » (p.85); la seconde, le travail complémentaire qui lui est « *pour des enfants avec des difficultés d'apprentissage passagères ou enracinées engageant du point de vue des accompagnants la responsabilité de l'élève ou de son milieu que celle des enseignants. L'objectif des parents est de remédier à la difficulté, consolidation par anticipation* » (p.85). Enfin, le dernier type de prescription est le travail compensatoire définit comme « *remédier à des difficultés ou lacunes qui sont imputables à l'institution scolaire et non à un enfant et son milieu d'origine* » (p.85)

De plus, les auteurs nous ajoutent un problème qui peut se poser au sein des familles lors des leçons qui sont, pour eux « pas clairement identifiables » : les parents ou les personnes faisant faire les leçons aux enfants n'identifient pas toujours ce qu'il faut savoir ou encore ce qu'il y a à retenir. Sylvain Grandserre et Laurent Lescouarch (2009) ajoutent que: « *la seule issue égalitaire à ce dilemme serait l'intégration des moments d'automatisation et de révisions au temps scolaire comme prévu en 1956 en contrepartie de la suppression de l'école à la maison* »

(p.17). Autrement dit, le contenu propre des devoirs aurait un intérêt mais devrait se faire sur le temps scolaire pour permettre aux élèves de mieux apprendre.

III. Par qui est donné le travail à faire à la maison ?

Aujourd'hui, si après l'école on n'a pas réellement fini avec l'école, cette responsabilité peut s'expliquer à différents points de vue. C'est ce qu'explique Dominique Glasman (2004) dans *Le travail des élèves pour l'école, en dehors de l'école*. En effet, l'auteur explique que le travail à domicile peut être à l'origine de plusieurs acteurs : d'une part l'institution scolaire, c'est-à-dire qu'il y a une prescription de ce travail par les enseignants et donc que c'est obligatoire pour tous, et d'autre part, ce travail peut faire l'objet d'un libre choix de la part des familles au travers de cours particuliers ou d'accompagnement scolaire. On soulignera pour ce deuxième point, que cette forme de travail à domicile est à l'origine de stratégies mises en place par les parents pour favoriser la réussite scolaire de leur enfant.

C'est ainsi que nous en arrivons à une autre responsabilité concernant le travail à faire pour l'école en dehors de l'école qui est celle des transformations structurelles du rapport entre l'école et la société. Effectivement, avec la massification, l'augmentation de la compétition et la hiérarchisation des filières, les devoirs ont une place non négligeable dans la quête de la réussite scolaire. Autrement dit, de nos jours, l'école à elle-même ne suffit pas pour réussir à l'école, c'est-à-dire qu'il faut quelque chose en plus qui se trouve en dehors de l'école. Ainsi, la présence des devoirs persiste inéluctablement.

IV. La forme des devoirs

Il y a peu d'études faites sur les devoirs, le peu de travaux qui existent sur ces derniers sont surtout des textes de prescriptions. Il en existe finalement peu sur le contenu des devoirs. Même s'ils sont proscrits, aujourd'hui, 80 à 90% des écoles ignorent les textes officiels.

Des études ont cherché à évaluer le temps passé sur les devoirs par les

élèves au primaire. On remarquera que ce temps est variable en fonction des différents acteurs, c'est-à-dire que l'enseignant pense toujours que les élèves passeront moins de temps sur leur travail qu'eux ne disent en passer. De même, deux élèves peuvent, sur un même travail, ne pas passer le même temps dessus. Larue (1994) montre que pour une classe de CM2, certains élèves disent passer 22 minutes par soir sur leur travail à domicile alors que d'autres disent y passer 45 minutes.

En ce qui concerne le contenu de ces devoirs, les devoirs de CP sont complétés en CE1 par des travaux écrits, puis en CE2 les tâches se diversifient (opérations, grammaire, vocabulaire). Enfin en CM2, les travaux écrits sont de plus en plus nombreux et visent à préparer l'entrée en sixième (Tedesco, 1985). Il est indiqué, toujours dans le texte de Dominique Glasman, que ce qui pose le plus problème aux élèves, c'est davantage les leçons à apprendre que l'exercice écrit.

Les enseignants auraient tendance à proposer du travail assez simple de type activité de mémorisation et de répétition pour éviter qu'il ne nécessite une aide extérieure. C'est ce que Maulini (2000) appelle « le paradoxe d'apprentissage scolaire ». Bien que ces exercices soient uniformes, répétitifs et monotones, ils démontrent une grande utilité dans l'acquisition d'automatismes permettant l'acquisition de nouvelles connaissances et amenant l'enfant sur le chemin de l'autonomie (Prost, 1983). Cependant, ce travail n'illustre pas le travail fait en classe, puisque les méthodes d'enseignement ont changé (ce n'est plus le maître qui montre et les élèves qui répètent et mémorisent).

La lecture de ces différents textes a commencé à alimenter notre réflexion, ils nous ont donné plusieurs pistes pour répondre à notre problématique et à certaines de nos hypothèses notamment au niveau de la nature du travail extra-scolaire et de sa finalité. Les différentes études faites dans nos diverses lectures nous montrent que les leçons étaient souvent accompagnées de devoirs malgré le fait que ces derniers soient interdits dans les textes officiels.

Ce mémoire cherche à répondre à la question suivante : l'interdiction des devoirs

permet-elle réellement de diminuer les inégalités entre les élèves en matière scolaire ou alors ne vient-elle pas, à l'inverse de son intention, les renforcer ?

À ce stade, nous avons émis plusieurs hypothèses nous invitant à penser que l'interdiction des devoirs vient renforcer les inégalités sociales entre les élèves. Tout d'abord, nous pensons que le travail à faire à la maison existe (comme il est autorisé) sous forme de leçons et persiste sous forme de devoirs. D'une part, parce que les enseignants eux-mêmes donnent encore des devoirs écrits aux élèves pour pallier d'éventuelles difficultés, ce qui pourrait créer des inégalités entre les classes et donc entre les élèves.

D'autre part, parce que certains parents donneraient du travail à faire à leurs enfants sans que l'enseignant en ait donné, par le biais de cahiers de vacances, de cours particuliers ou tout simplement d'exercices venant d'eux pour favoriser la réussite scolaire de leurs enfants, ce qui pourrait encore créer des différences inter-élèves.

Dans cette continuité, bien que les devoirs soient interdits, nous pensons que ceux-ci tendent à renforcer les inégalités, car des parents, convaincus que le travail extrascolaire contribue à la réussite de leurs enfants, auraient tendance à leur en donner en plus. Nous pensons que c'est le fait de familles plutôt de classes sociales moyennes à supérieures qui chercheraient à « compenser » l'interdiction des devoirs.

Enfin, le travail extrascolaire étant toujours présent dans la sphère familiale, nous pensons que celui-ci implique nécessairement les familles même s'il n'est pas écrit, et qu'à partir du moment où les familles sont impliquées, les élèves sont inégalement équipés en termes de ressources matérielles et humaines. Autrement dit, les élèves issus de classe populaire ne bénéficieraient pas d'une aide à hauteur de celle des élèves issus de classes moyennes et supérieures, que ce soit en termes d'implication ou en termes de pertinence de l'aide.

ENQUÊTE

I. Présentation de la méthodologie

Afin de répondre à notre problématique, et pour voir concrètement ce qu'il se passe dans les ménages au niveau du travail extrascolaire, nous avons décidé de mener une enquête sociologique par le biais de questionnaires. Les questionnaires pouvant être distribués à un ensemble de sujets plus large, permettent d'objectiver un phénomène sociologique et en l'occurrence ici sur le travail extrascolaire. Ils permettent d'avoir une vision plus représentative d'une population visée. De plus, ils nous permettront de croiser des variables pour voir lesquelles peuvent être déterminantes pour faire des relations de causalités et notamment en fonction des catégories socioprofessionnelles des individus. Enfin, ils nous permettront de quantifier les réponses obtenues pour pouvoir mettre en exergue des phénomènes sociologiques.

Nous avons jugé que distribuer des questionnaires plutôt que d'effectuer des entretiens serait plus pertinent puisque les élèves, seuls face à leur feuille, seraient plus libres de répondre et éventuellement plus réalistes que si nous avions réalisé des entretiens. En effet, le fait d'être face à un adulte qui pose des questions peut avoir un aspect stressant pour l'élève. Par le biais de questionnaire, ce stress peut tendre à diminuer et ce d'autant plus qu'ils sont anonymes.

Ainsi, nous avons fait le choix de distribuer des questionnaires à destination d'élèves pour interroger leurs pratiques déclarées en termes de travail à faire pour l'école en dehors de l'école.

À travers ce questionnaire (Annexe 1), nous avons l'intention d'interroger trois pratiques par l'intermédiaire des élèves. Dans un premier temps, celle de l'enseignant pour faire un état des lieux de ce qu'il donne à faire à ses élèves, que ce soit au niveau de la nature du travail, mais aussi de la fréquence. Ensuite, nous souhaitons interroger la pratique de l'élève lui-même, c'est-à-dire son vécu et son ressenti sur le travail qu'on lui donne à faire. Enfin, il s'agira de demander à l'élève indirectement quelle est

l'implication de ses représentants légaux dans son travail extrascolaire.

Les recherches documentaires menées en amont de notre enquête, ont mis en évidence que le contenu du travail extrascolaire n'était pas le même en fonction du cycle ; cycle 2 ou cycle 3 et donc au niveau des classes. En effet, nous avons vu qu'au cycle 3 et plus particulièrement en CM2, les travaux écrits sont de plus en plus nombreux, car ils visent à préparer l'entrée en sixième (Tedesco, 1985). Ainsi, nous avons trouvé plus intéressant de destiner nos questionnaires à des classes de CM1 et de CM2 plutôt que de le généraliser à l'ensemble du primaire. Nous estimons que ce sont dans ces classes où les enfants vont avoir plus de leçons, voire de devoirs à faire à la maison (donnés par l'enseignant par exemple), mais aussi où les parents peuvent avoir recours à des aides extérieures (soutien scolaire, aide aux devoirs, cahiers d'exercices, cahiers de vacances, etc.)

Par ailleurs, puisque nous avons vu dans divers ouvrages et études que les enfants, en fonction de leur catégorie sociale, n'étaient pas égaux en termes d'accompagnement au travail extra-scolaire, nous avons choisi de diversifier notre échantillon en adressant notre questionnaire aussi bien à des écoles publiques, qu'à des écoles privées et qu'à des écoles placées en REP. Nous nous attendons ainsi à avoir des réponses divergentes en fonction du public interrogé.

Nos questionnaires ont ainsi été transmis à des élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) dans des écoles de Loire-Atlantique.

II. Passation des questionnaires

Afin de réaliser notre enquête dans les meilleures conditions, nous avons fait en sorte que les questionnaires soient administrés en passation directe pour éviter que les élèves ne les fassent chez eux. En effet, si les élèves répondent au questionnaire chez eux, il y a un risque que les réponses soient influencées par un membre extérieur et que donc nos résultats soient biaisés.

Nous ne pouvons pas être sur place lors du remplissage du questionnaire,

nous avons donc donné des petites instructions aux enseignants afin de les aiguiller (et pour qu'ils puissent eux aussi aiguiller les élèves en cas de besoin). Nous avons pour ambition de recueillir une centaine de questionnaires complétés afin d'avoir des réponses plus représentatives de la population des écoliers français et ainsi répondre au mieux à notre problématique.

S'il était prévu originellement de faire passer une centaine de questionnaires, en réalité nous avons pu en recueillir seulement 85 dont 79 où les métiers des parents, ou responsables légaux, étaient renseignés.

De plus, alors que nous avons fait le choix de distribuer le questionnaire à des écoles plutôt différentes en termes de population (privées, publiques, REP), nous n'avons pu en distribuer finalement qu'à deux écoles. En effet, ces dernières sont les seules à nous avoir répondu et à avoir accepté de transmettre nos questionnaires comme ils étaient proposés (une école nous demandait de modifier plus de la moitié des questions pour qu'ils puissent être distribués). Les écoles correspondent à celles où nous avons effectué nos stages lors de notre première année de master. Ce sont donc deux écoles publiques.

III. Population enquêtée

Au total, quatre-vingt-cinq familles ont été interrogées.

Si l'on regarde la catégorie socioprofessionnelle des ménages (CSPM) en nous référant au tableau sorti l'année dernière (2021), nous constatons une surreprésentation des familles populaires dans notre échantillon. Nous avons fait le choix de ne pas prendre l'ancien classement des catégories socioprofessionnelles (CSP), car ce dernier ne prenait en compte que la profession d'un parent et ne prenait pas celles de l'ensemble du ménage.

Nous avons alors obtenu le tableau ci-dessous:

Figure 1 : Répartition des élèves selon la catégories socioprofessionnelle des ménages (en %)

		Répartition des élèves selon la catégorie socioprofessionnelle des ménages	
		Nombre d'élèves	Pourcentage
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	2	2,5
	2	6	7,6
	3	11	13,9
	4	12	15,3
	5	25	31,6
	6	23	29,1
	NR		

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : ensemble des 85 élèves interrogés répartis selon leur classe socioprofessionnelle

Note de lecture : 15,3% des élèves sont issus d'un ménage à dominante indépendante

Au vu des résultats présentés dans le tableau, nous pouvons observer que très peu d'élèves se situent dans un ménage à dominante cadre (2,5%) ainsi que dans un ménage à dominante intermédiaire et cadre (7,6%). De plus, peu d'élèves sont issus d'un ménage à dominante employée ou intermédiaire (13,9%) et d'un ménage à dominante indépendante (15,3%). Le pourcentage d'élèves présents dans ces catégories socioprofessionnelles des ménages n'est donc pas représentatif d'une population donnée. En revanche, 60,75% des élèves se situent dans un ménage à dominante ouvrière (31,6%) et un ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e (29,1%).

Ainsi, nous pouvons en déduire au regard des questionnaires que nous avons récupérés, que le profil des enquêtés interrogés est essentiellement populaire.

Nous poursuivrons donc notre analyse en deux temps. Dans un premier temps, nous analyserons une partie des réponses des élèves en étant particulièrement attentives à l'implication des familles dans le travail extrascolaire des élèves afin de

déterminer si celle-ci est différente en fonction de l'origine sociale. Dans un deuxième temps, il s'agira d'étudier le vécu des élèves par rapport à ce travail extrascolaire puisque nous rappelons que les textes officiels interdisent les devoirs, c'est-à-dire le travail écrit pour des raisons d'incompatibilité avec le développement biologique de l'enfant de moins de 11 ans.

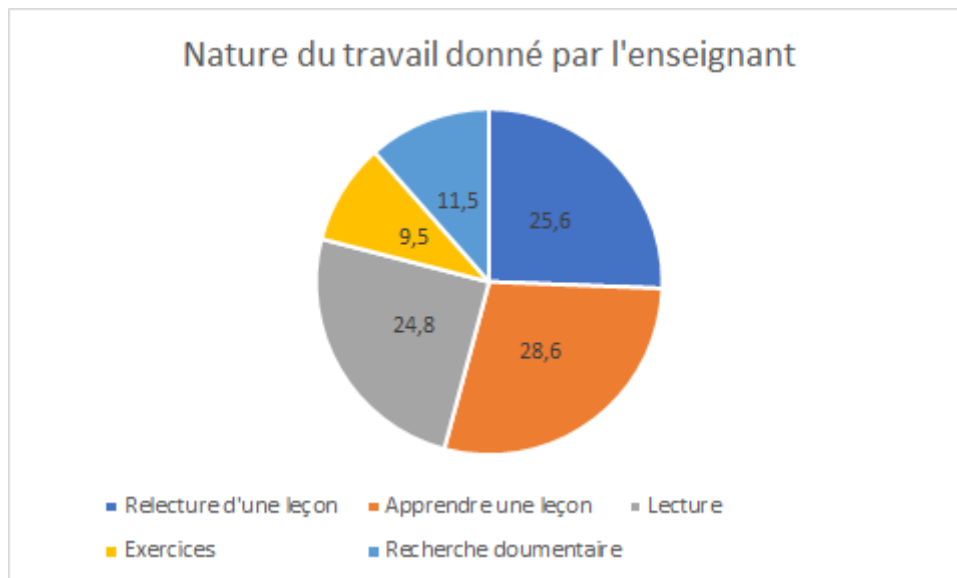
ANALYSE

I. Le travail extra-scolaire et les inégalités sociales

1) Du travail extrascolaire toujours demandé

Le travail écrit est interdit à l'école primaire depuis 1956. En 2017, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, annonçait que : « *un enseignant ne peut pas donner à ses élèves un travail écrit à faire en dehors de la classe. Les devoirs à faire à la maison peuvent être : un travail oral (lecture ou recherche par exemple) ou des leçons à apprendre* ». Conformément à ces injonctions, la passation des questionnaires montre que les enseignants du premier degré donnent bien du travail à faire à leurs élèves de cycle 3, mais que celui-ci n'implique pas ou très peu de travail écrit.

Figure 2 : La nature du travail donné par l'enseignant en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : nature du travail donné par l'enseignant en dehors de l'école

Note de lecture : 28,6% des élèves interrogés affirment que leur enseignant leur demande d'apprendre une leçon

En effet, le travail donné est, selon les enquêtés, relatif à l'apprentissage d'une leçon (28,6 %), à de la lecture (24,8%) et à des recherches documentaires (11,5%).

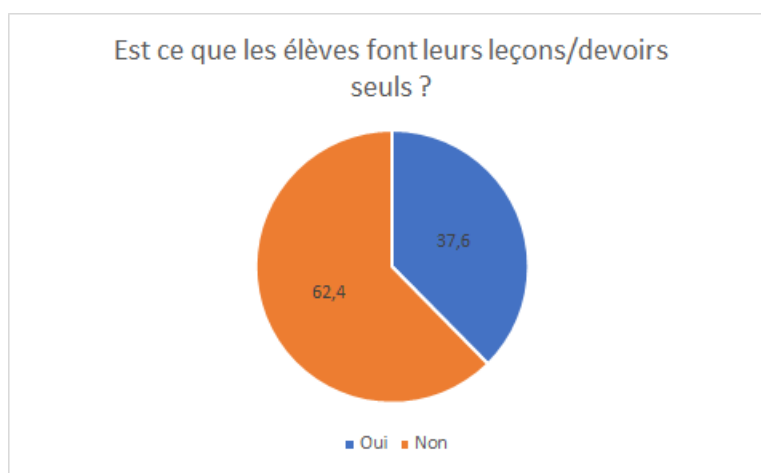
Une infime partie des élèves a mentionné avoir des exercices écrits à faire (9,5%). Il faut néanmoins prendre en compte que nous n'avons interrogé que deux écoles, et que, généralement, des projets d'écoles permettent de plus ou moins aligner les pratiques enseignantes au sein des écoles.

2) Des élèves également accompagnés ?

L'interdiction des devoirs, c'est-à-dire du travail écrit en dehors de l'école, a été, dans un premier temps, justifiée par des raisons sociales. Effectivement, les élèves issus de classes populaires seraient plus démunis, en termes de ressources humaines, pour les aider à effectuer ce travail écrit. Un travail d'ordre oral, ou plutôt relatif à un apprentissage, permettrait à l'élève une exécution seul. Autrement dit, si le travail ne fait pas appel à une trace écrite, l'élève devrait être en mesure de le réaliser seul, ou du moins, l'aptitude à encadrer des leçons ne devrait pas influencer le travail de l'élève.

Cependant, force est de constater que la plupart des élèves font leurs leçons accompagnés d'une personne extérieure, et ce, quelle que soit leur origine sociale.

Figure 3 : Pourcentage des élèves faisant leurs leçons seuls (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves faisant leurs leçons seuls

Note de lecture : 37,6% des élèves font leurs leçons seuls

Dans ce graphique, nous voyons que 37,6% des élèves font leurs leçons seuls contre 62,4% qui les font en présence de quelqu'un d'autre.

Nous avons inscrit dans un tableau quels étaient les élèves qui faisaient leurs leçons seuls ou non, en fonction de leur origine sociale.

Figure 4: Pourcentage des élèves faisant leurs leçons seuls en fonction de leur catégories socioprofessionnelles des ménages (%)

		Les élèves font-ils leurs leçons/devoirs seuls ?	
		Oui	Non
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	0	100
	2	50	50
	3	36,4	63,6
	4	33,3	66,7
	5	36	64
	6	43,5	56
	NR	33,3	66,7

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves faisant leurs leçons seuls selon leur catégorie socioprofessionnelle

Note de lecture : 33,3 % des élèves issus de ménage à dominante indépendante font leurs leçons seuls

En se référant au tableau ci-dessus, nous remarquons alors que les élèves qui font le plus leurs leçons seuls, sont issus des ménages à dominante intermédiaire et cadre (2) (50%), et ceux des ménages d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e (6) (43,5%). Ils sont 36,4% dans les ménages à dominante employé.e ou intermédiaire (3), 36% pour les les ménages à dominante ouvrière (5), 33,3% pour les ménages à dominante indépendante (4) contre 0% pour les ménages à dominante cadre (1).

Nous en déduisons donc que c'est dans les ménages à dominante intermédiaire et cadre et dans les ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e, que les familles sont le moins impliquées en comparaison aux autres catégories de ménages.

Toutefois, la différence n'est pas très grande. Rappelons que dans ces classes, 56% des élèves ne font pas leurs leçons seuls.

Qui sont les acteurs qui aident les élèves ? La plupart du temps leurs parents si l'on en croit leurs déclarations.

C'est ce que nous avons pu remarquer dans le tableau ci-dessous (figure 5) où 100 % des élèves qui ne font pas leurs leçons seuls, les font avec au moins l'un de leurs parents.

Figure 5 : Les personnes avec qui les élèves font leurs leçons en fonction de leur catégorie socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		Avec qui les élèves font leurs leçons			
		Un de leurs parents	Un frère/une sœur	Un ou des amis	Autre membre de la famille
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	100	0	0	50
	2	100	25	0	0
	3	87,5	37,5	0	12,5
	4	100	66,7	11,1	0
	5	100	33,3	5,6	11,1
	6	100	14,3	0	0
	NR	100	25	0	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : avec/accompagné de qui les élèves font leurs leçons

Note de lecture : 37,5% des élèves issus de ménages à dominante employée ou intermédiaire font leurs leçons avec leur frère ou leur soeur

Nous observons aussi une implication pouvant provenir de la part d'un membre de la fratrie. C'est chez les ménages à dominante indépendante (4), à dominante employé.e ou intermédiaire (3) et à dominante ouvrière (5), que nous retrouvons la plus grande implication de la fratrie dans le travail extra-scolaire, avec respectivement 66,7%, 37,5% et 33,3% des élèves qui disent se faire aider par un frère ou une soeur, contre 25% pour les élèves issus des ménages à dominante intermédiaire et cadre

(2), 14,3% pour ceux issus des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) et enfin 0% pour ceux issus des ménages à dominante cadre (1).

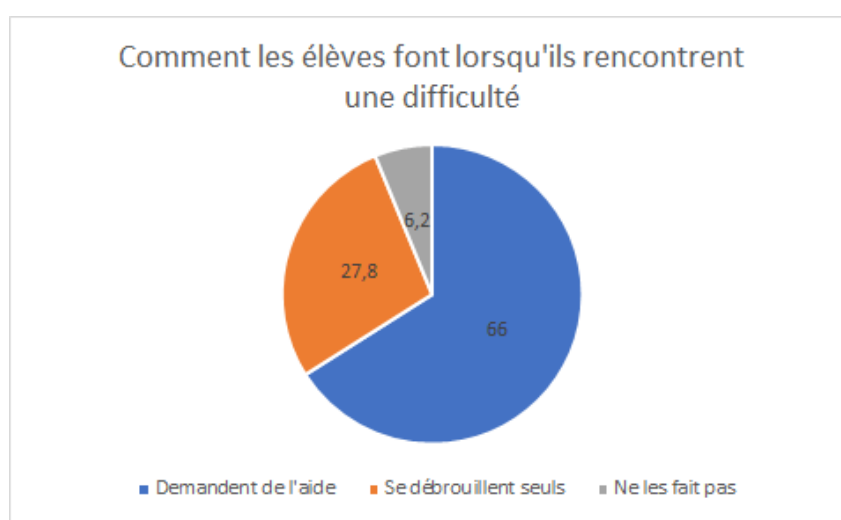
Chez les ménages à dominante indépendante et ouvrière (4 et 5), 11,1% et 5,6% des élèves disent recevoir un accompagnement par un.e ami.e.

Enfin, 50% des élèves issus des ménages à dominante cadre (1), 12,5% de ceux issus de ménage à dominante employé.e ou intermédiaire (3) et 11,1% de ceux issus des ménages à dominante ouvrier.e (5), ont mentionné se faire aider par un autre membre de la famille.

Nous en déduisons que parmi les élèves qui ne réalisent pas leurs leçons seuls, tous se font aider par quelqu'un de leur famille ; la plupart du temps par un parent, ensuite viennent les frères et sœurs, puis un autre membre de la famille et enfin dans de rares cas, les amis.

Outre ces différences dans l'accompagnement systématique, les résultats de l'enquête révèlent des différences dans l'aide apportée en cas de difficultés. En effet, tous les élèves n'ont pas la même démarche lorsqu'ils rencontrent un problème dans la réalisation de leur travail extrascolaire.

Figure 6 : Ce que fait un élève lorsqu'il rencontre une difficulté, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : ce que font les élèves lorsqu'ils rencontrent une difficulté

Note de lecture : 66% des élèves demandent de l'aide lorsqu'ils rencontrent une difficulté

Lorsqu'un élève rencontre une difficulté, il va, dans deux tiers des cas (66%), demander de l'aide à quelqu'un. Parmi les 34% restants, 27,8% des élèves disent se débrouiller seuls et les autres (6,2%), ne font pas leurs leçons dans ce cas là.

Si nous approfondissons maintenant notre analyse sur les réponses des élèves en fonction de leur origine sociale, nous obtenons les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Figure 7 : Ce que fait un élève lorsqu'il rencontre une difficulté en fonction de son origine sociale, en pourcentage (%)

		Comment les élèves font lorsqu'ils rencontrent une difficulté		
		demandent de l'aide	se débrouillent seuls	ne les fait pas
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	50	50	0
	2	66,7	50	0
	3	81,8	18,2	9,1
	4	83,3	25	0
	5	76	28	4
	6	82,6	30,4	17,4
	NR	33,3	66,7	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : ce que font les élèves lorsqu'ils rencontrent une difficulté

Note de lecture : 18,2% des élèves issus de ménages à dominante employée ou intermédiaire se débrouillent seuls lorsqu'ils rencontrent une difficulté

Les élèves qui demandent le plus souvent de l'aide lorsqu'ils rencontrent une difficulté, sont en majorité ceux issus des ménages à dominante indépendante (4) avec 83,3% des élèves pour qui c'est le cas, puis viennent ceux des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) avec 82,6% des élèves, ensuite ceux des ménages à dominante employé.e ou intermédiaire (3) avec 81,8% d'entre eux. Les élèves issus des ménages à dominante ouvrier.e (5), à dominante intermédiaire ou cadre (2) et à dominante cadre (1), tendent à moins demander d'aide en cas de difficulté avec

respectivement 76%, 66,7% et 50% des élèves indiquant demander de l'aide extérieure.

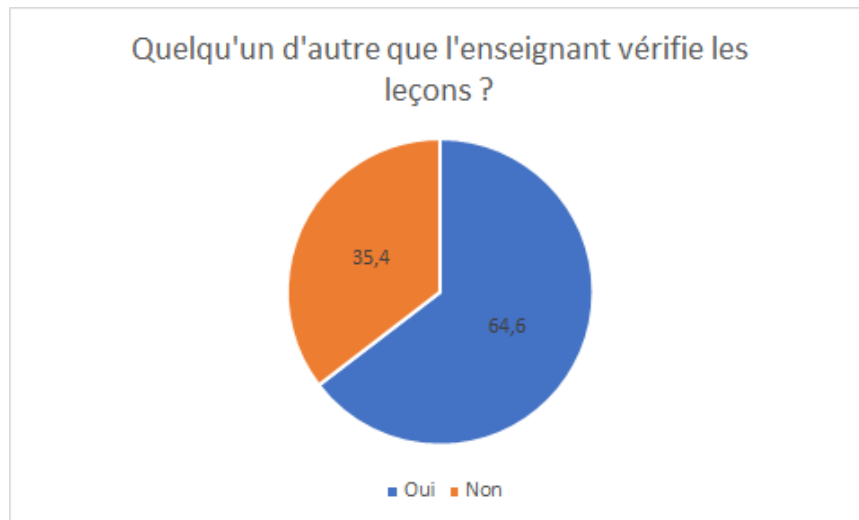
C'est chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1) et à dominante intermédiaire (2) que les élèves ont donc le plus tendance à se débrouiller seuls avec 50% des élèves issus de ces deux catégories socioprofessionnelles des ménages. Nous relevons tout de même que 30,4%, 28%, 25% et 18,2% des élèves respectivement issus des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6), des ménages à dominante ouvrière (5), des ménages à dominante indépendante (4) et des ménages à dominante employé.e ou intermédiaire (3), s'arrangent seuls face à une difficulté.

Enfin, les élèves qui ont répondu ne pas faire leurs leçons face à un obstacle, sont uniquement issus des ménages à dominante employé.e ou ouvrier.e (17,4%), de ceux à dominante employé.e ou intermédiaire (9,1%) et de ceux issus des ménages à dominante ouvrier.e (4%).

Rappelons que nous n'avons pas réceptionné beaucoup de questionnaires pour les ménages à dominante cadre et intermédiaire (9,4% face à 56,4% des questionnaires pour les ménages à dominante ouvrière et d'un.e employé.e). Ainsi, les réponses obtenues chez ces catégories peuvent être moins représentatives de cette population que pour les autres, puisque l'échantillon est infime (8/85 questionnaires contre 48/85). Elles tendent donc moins à objectiver ce phénomène. Nous pouvons en déduire que ce sont chez les élèves issus des ménages à dominante employé.e et ouvrier.e que la tendance à se débrouiller seul et à ne pas faire ses leçons face à une difficulté est la plus importante.

Par ailleurs, nous avons interrogé le pourcentage d'élèves dont une personne autre que l'enseignant vérifie les leçons, afin de voir l'implication des familles dans celles-ci. Ce pourcentage est semblable à celui des élèves qui demandent de l'aide à une personne lorsqu'ils rencontrent une difficulté.

Figure 8 : Le pourcentage d'élèves dont une personne autre que l'enseignant vérifie les leçons, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : est-ce que quelqu'un d'autre que l'enseignant vérifie les leçons

Note de lecture : 35,4% des élèves affirment que personne d'autre que l'enseignant ne vérifie leurs leçons

En effet, comme le montre le graphique ci-dessus, 64,6 % des élèves ont annoncé que quelqu'un vérifiait leurs leçons alors que 35,4% d'entre eux disent que personne ne les vérifie. Nous pouvons observer en détail les réponses des élèves à cette question en fonction de leur origine sociale.

Figure 9: Est-ce que quelqu'un d'autre que l'enseignant vérifie les leçons des élèves en fonction de leur CSPM, en pourcentage (%)

		Quelqu'un d'autre que l'enseignant vérifie les leçons	
		Oui	Non
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	100	0
	2	60	40
	3	36,4	63,6
	4	66,7	33,3
	5	84	16
	6	87	13
	NR	33,3	66,7

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

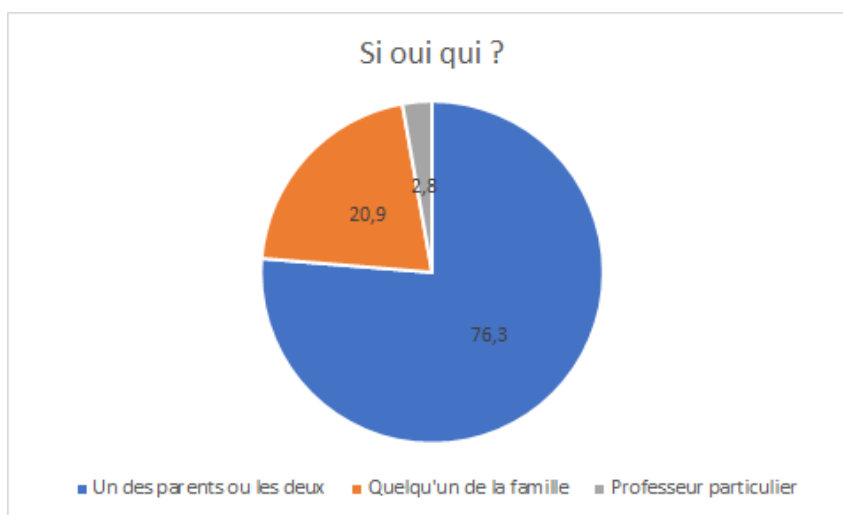
Champ : est-ce que quelqu'un d'autre que l'enseignant vérifie les leçons

Note de lecture : 36,4% des élèves issus de ménage à dominante employée ou intermédiaire affirment que personne d'autre que l'enseignant ne vérifie leurs leçons

C'est chez les élèves issus de ménages à dominante cadre (1) que les leçons sont le plus vérifiées avec 100% des réponses positives à cette question, suivis des élèves issus des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) avec 87% des réponses, puis des élèves issus des ménages à dominante ouvrier.e (5) avec 84% des réponses. Nous observons un plus gros écart au niveau des élèves issus des ménages à dominante indépendante (4) et à dominante intermédiaire et cadre (2), où 66,7% et 60% de ces enquêtés ont indiqué que quelqu'un d'autre vérifiait leur travail extrascolaire. Enfin, c'est pour les élèves issus des ménages à dominante employé.e ou intermédiaire (3) que la tendance s'inverse puisque 63,6% d'entre eux ont répondu qu'aucune personne, autre que l'enseignant, ne vérifiait leurs leçons.

Demander aux élèves si une personne autre que l'enseignant vérifie le travail extrascolaire ne signifie pas nécessairement que cette personne fait partie intégrante de la famille, et pourtant, les résultats obtenus donnent à voir que majoritairement si.

Figure 10 : Les personnes vérifiant les leçons des élèves, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : la ou les personnes qui vérifient les leçons en plus de l'enseignant

Note de lecture : pour 2,8% des élèves, un professeur particulier vérifie les leçons

Effectivement, lorsqu'il est demandé aux élèves par qui ce travail extrascolaire est vérifié, dans 97,2 % des cas, il est écrit que ce travail est vérifié par un membre de la famille et parmi ce pourcentage, c'est à 76,3 % un des parents qui s'y prête.

Quelles que soient les catégories socioprofessionnelles des ménages dans lesquels vivent les enfants interrogés, on remarque que ce sont les parents (un seul ou les deux) qui vont vérifier si le travail donné par l'enseignant a été effectué ou non.

Figure 11 : La personne qui vérifie les leçons des élèves en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		Si oui qui ?		
		Un des parents ou les deux	Quelqu'un d'autre de la famille	Professeur particulier
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	100	50	0
	2	100	0	0
	3	100	50	0
	4	88,9	22,2	0
	5	85,7	23,8	4,8
	6	90,5	9,5	4,8
	NR	50	50	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : la ou les personnes qui vérifient les leçons en plus de l'enseignant

Note de lecture : 50% des élèves n'ayant pas renseigné leur milieu ont leurs parents qui vérifient leurs leçons

Pour les élèves issus des ménages à dominante intermédiaire et cadre (2), c'est 100% du temps les parents qui vérifient les leçons. Pour ceux issus des ménages à dominante cadre et à dominante employé.e ou intermédiaire (1 et 3), ce sont 100% du temps les parents qui vérifient les leçons, mais il apparaît aussi chez ces deux catégories (1 et 3), que 50% du travail vérifié peut se faire par un membre de la famille autre que les parents. Les élèves provenant de ces trois catégories socioprofessionnelles des ménages (1, 2 et 3), n'ont jamais mentionné que ce travail était vérifié par quelqu'un d'autre que la famille comme un professeur particulier, tout comme les élèves issus des ménages à dominante indépendante (4).

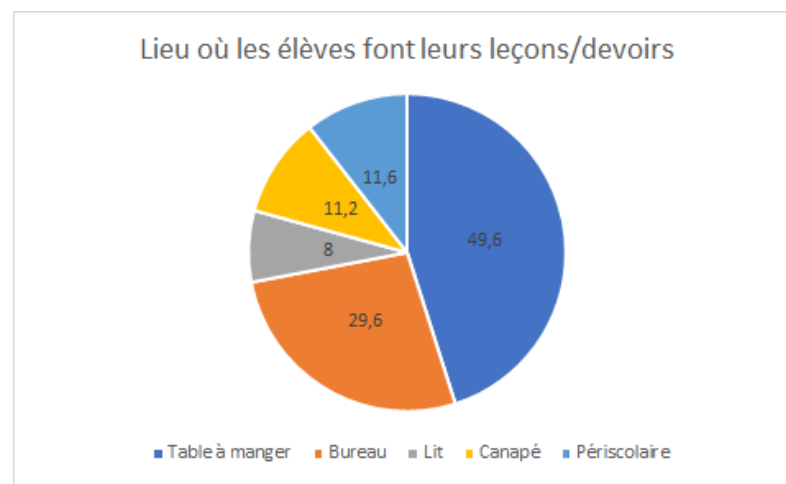
Le travail extrascolaire reste vérifié majoritairement par les parents quelque soit l'origine sociale. En effet, pour les élèves dont le foyer dans lequel ils vivent est à dominante indépendante, ouvrière et d'un.e employé.e ou ouvrier.e (4,5 et 6), le travail est vérifié par les parents dans 88,9%, 85,7% et 90,5% des cas. Il est vérifié par un autre membre de la famille pour 22,2%, 23,8% et 9,5% d'entre eux. Enfin, ce sont pour les élèves dont le ménage est à dominante ouvrière (5) ou est celui d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) que le travail peut être vérifié par un professeur particulier comme le montrent les résultats ci-dessus avec 4,8% des élèves pour chacune de ces deux catégories pour qui c'est le cas.

Ainsi, les données relevées donnent à voir que l'accompagnement des familles dans le travail extrascolaire de leur enfant n'est pas négligeable pour tous les élèves chez qui, le travail est largement vérifié et soutenu dans la sphère familiale. Toutefois, les résultats obtenus démontrent aussi que le travail est plus accompagné chez les élèves d'origine sociale plus favorisée que chez ceux d'origine sociale populaire. C'est également chez ces élèves que l'accompagnement se fait essentiellement par les

parents en comparaison aux autres où celui-ci peut se faire par une personne tiers (professeur particulier ou autre membre de la famille).

3) Un contexte de réalisation similaire ?

Figure 12 : Pourcentage des lieux où les élèves font leurs leçons (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : lieu où les élèves font leurs leçons

Note de lecture : 49,6% des élèves affirment effectuer leurs leçons sur la table à manger

Lorsqu'il est demandé aux élèves le lieu où ils font leurs leçons, pratiquement un élève sur deux (49,5%) répond les faire sur la table à manger. Cette dernière, se trouve dans une pièce de vie au sein de la famille et est donc plus propice aux échanges et donc, par conséquent, à l'appel d'une aide extérieure de la part de l'élève qui réalise ses leçons. Cela peut également être le signe d'une implication des familles dans le travail extrascolaire de l'élève. Le deuxième lieu où les élèves font le plus leur travail extrascolaire est leur bureau où nous obtenons 29,6% des réponses. Interviennent ensuite le périscolaire (11,6%), le canapé (11,2%) et le lit (8%).

Cependant, là encore, des différences entre milieux sociaux sont observables.

Figure 13 : Lieu où les élèves font leurs leçons en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		Lieu où les élèves font leurs leçons				
		Sur la table à manger	Sur le bureau	Sur le lit	Sur le canapé	Au péricolaire
Catégorie socioprofessionnelles des ménages	1	100	50	50	50	0
	2	66,7	33,3	0	33,3	0
	3	100	30	0	0	0
	4	66,7	41,7	8,3	8,3	8,3
	5	64	72	20	4	4
	6	78,3	21,7	8,7	0	0
	NR	66,7	50	16,7	0	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : lieu où les élèves font leurs leçons

Note de lecture : 8,3% des élèves issus de ménages à dominante indépendante font leurs leçons au péricolaire

Nous remarquons donc, grâce au tableau, que la majeure partie des élèves enquêtés, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, font le travail à faire donné par l'enseignant sur la table à manger. Cependant, c'est chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1) et à dominante employé.e ou intermédiaire (3) que 100% des élèves ont répondu faire leurs leçons sur la table à manger. C'est également chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1) et chez les élèves à dominante intermédiaire et cadre (2) que les leçons se font le plus, en comparaison aux autres, sur le canapé (50% et 33,3%). Comme nous avons pu le dire précédemment, la table à manger se situe dans un lieu propice aux échanges, tout comme le canapé, puisqu'ils font partie généralement du lieu de vie de la famille. Nous pouvons donc imaginer que lorsque les élèves font le travail demandé par l'enseignant, les parents ou des membres de la famille se trouvent dans ces pièces de vie ou dans des pièces avoisinantes.

En continuité avec ces présents résultats, notons que les élèves faisant le plus leurs leçons sur un bureau (72%) et sur un lit (20%), sont ceux issus des ménages à dominante ouvrière (5). Si nous partons de l'idée que le bureau et le lit se trouvent

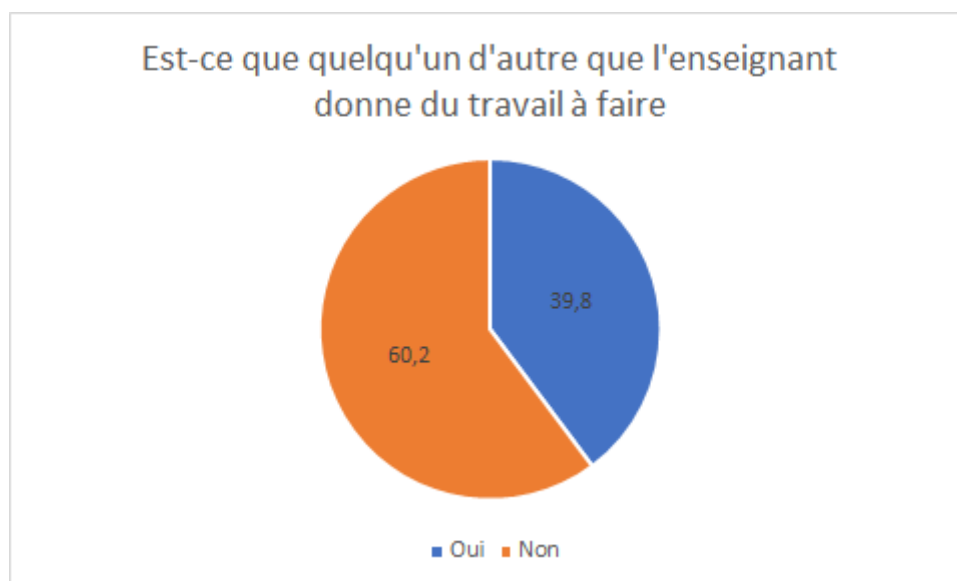
dans la chambre de l'élève, nous pouvons ainsi imaginer que ce lieu est quant à lui moins propice aux échanges et donc à l'appel ou l'encadrement d'une aide extérieure.

Les catégories socioprofessionnelles des ménages 1, 2 et 3 étant plutôt représentatives des classes favorisées et celles du ménage 5 populaires, nous pouvons établir une potentielle corrélation entre l'encadrement du travail (vu dans la partie précédente) et le lieu où se produit celui-ci.

4) Du travail supplémentaire pour tous ?

Si aujourd'hui les devoirs sont interdits par l'institution scolaire à l'école primaire, ils ne sont pas proscrits pour l'entourage de l'enfant concerné. En effet, quel que soit leur motif d'attribution, des personnes tiers aux membres de l'école et à l'enfant lui donnent parfois un travail supplémentaire à réaliser, ce travail prenant forme sous forme orale ou écrite.

Figure 14: Pourcentage des élèves recevant du travail extra-scolaire à faire en plus de celui donné par l'enseignant (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves recevant du travail à faire par une autre personne que leur enseignant

Note de lecture : 60,2 % des élèves n'ont pas d'autre travail à faire autre que celui donné par l'enseignant

En effet, 39,8% des élèves interrogés disent recevoir du travail à faire en plus de celui donné par l'enseignant et 60,2% disent ne pas en recevoir.

Figure 15: Pourcentage des élèves recevant du travail extra-scolaire à faire en plus de celui donné par l'enseignant en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		Quelqu'un d'autre que l'enseignant donne du travail à faire	
		Oui	Non
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	0	100
	2	40	60
	3	54,5	45,5
	4	33,3	66,7
	5	36	64
	6	52,2	47,8
	NR	0	100

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves recevant du travail à faire par une autre personne que leur enseignant selon leur milieu

Note de lecture : 52,2% des élèves issus de ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e reçoivent du travail à faire en plus de celui donné par l'enseignant

Chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1), aucune autre personne ne semble leur donner du travail supplémentaire.

Cependant, c'est plus de la moitié des élèves provenant des ménages à dominante employé.e ou intermédiaire (3) (54,5%) et des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) (52,2%) qui ont indiqué recevoir un travail à faire de la part d'une personne autre que l'enseignant.

Il s'agira maintenant de savoir par qui ce travail additionnel est donné en fonction des catégories socioprofessionnelles des ménages.

Figure 16: Les personnes donnant du travail à faire à l'élève en plus de l'enseignant en fonction de sa catégorie socioprofessionnelle des ménages, en pourcentage (%)

		Si oui qui ?			
		Un des parents ou les deux	Quelqu'un d'autre de la famille	Professeur particulier	Orthophoniste
Catégorie socioprofessionnelles des ménages	1	100	0	0	0
	2	100	0	0	0
	3	66,7	16,7	0	16,7
	4	50	75	0	0
	5	77,8	44,4	11,1	0
	6	66,7	8,3	8,3	16,6
	NR	0	0	0	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : les personnes qui donnent du travail à faire en plus de celui donné par l'enseignant selon les catégories socioprofessionnelles des ménages

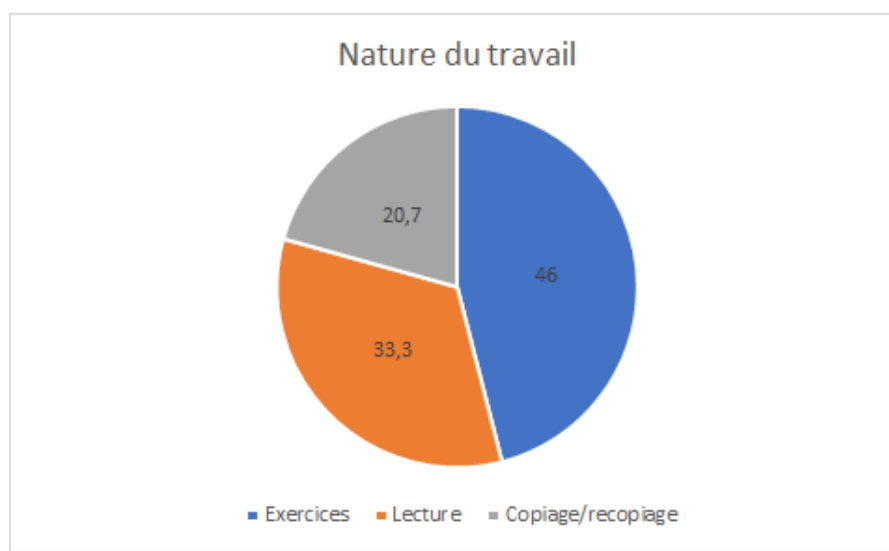
Note de lecture : 100% des élèves issus de ménage à dominante cadre, reçoivent du travail autre que celui donné par l'enseignant par un de leurs parents ou les deux

Nous relevons dans le tableau ci-dessus que le travail dont il est question est donné pour tous les élèves, à l'exception de ceux issus des ménages à dominante indépendante (4), par un parent directement. En outre, celui-ci est prescrit par un parent exclusivement chez les catégories socioprofessionnelles des ménages à dominante cadre (1) et à dominante cadre et intermédiaire (2). Or, il peut l'être par une autre personne de la famille chez les élèves issus des ménages à dominante indépendante (4) (75%), à dominante ouvrière (5) (44,4%), à dominante employé.e ou intermédiaire (3) (16,7%) et aux ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6). Ce sont uniquement les élèves issus des catégories socioprofessionnelles des ménages 5 et 6 qui ont dit recevoir un travail supplémentaire de la part d'un professeur particulier.

Enfin, ce travail peut être à l'origine d'un orthophoniste pour certains élèves; 16,7% pour les élèves issus des catégories socioprofessionnelles des ménages 3 et 16,6% pour ceux issus des catégories socioprofessionnelles des ménages 6.

Nous avons souhaité interroger la nature de ce travail afin de déterminer si celui-ci était plutôt relatif à des leçons ou à des devoirs.

Figure 17: La nature du travail donné par la personne autre que l'enseignant, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : la nature du travail donné par les personnes autre que l'enseignant

Note de lecture : 46% du travail donné par une autre personne que l'enseignant est un ou des exercices.

Il se trouve que le travail donné est seulement dans un tiers des cas du travail semblable à celui des leçons de type lecture (33,3%). Ce travail donné se rapproche plus amplement des devoirs. Nous pouvons observer cela dans les données ci-dessus, où 46% du travail supplémentaire correspond à des exercices, et, où 20,7% de celui-ci correspond à du copiage ou recopiage. Ainsi, 66,7% du travail supplémentaire est relatif à du travail écrit.

Maintenant, en nous penchant sur la nature du travail donné en plus des leçons données par l'enseignant en fonction des catégories socioprofessionnelles des ménages, nous obtenons les résultats présentés dans le tableau ci-après.

Figure 18: La nature du travail donné par la personne autre que l'enseignant en fonction de la CSPM de l'élève, en pourcentage (%)

		Quelle est la nature de ce travail ?		
		Exercices	Lecture	Copiage ou recopiage
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	100	0	0
	2	50	50	50
	3	85,7	71,4	42,9
	4	100	25	25
	5	66,7	50	33,3
	6	50	50	28,6
	NR	100	50	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

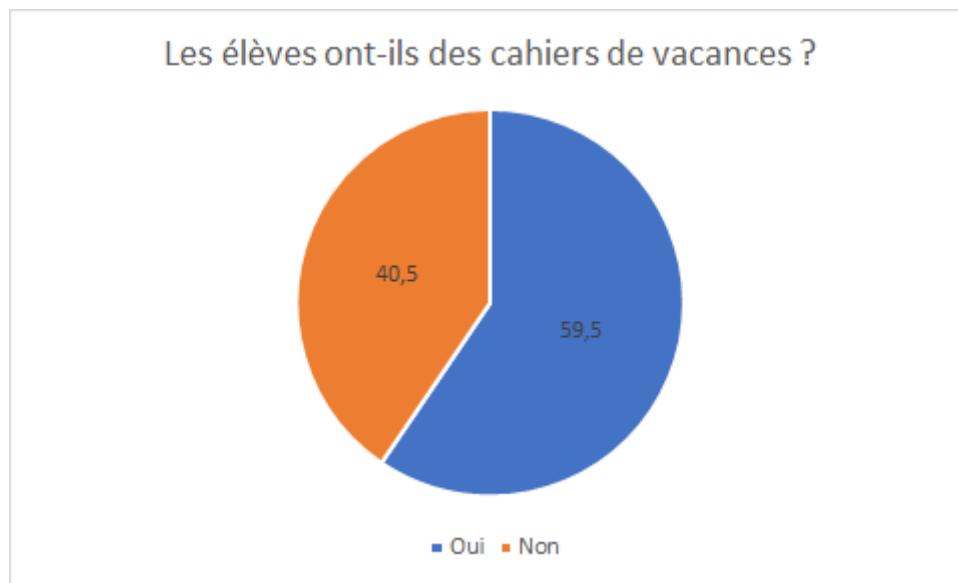
Champ : la nature du travail donné par les personnes autre que l'enseignant selon les milieux

Note de lecture : 28,6% des élèves issus de ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ont du copiage ou du recopiage à faire en plus du travail donné par l'enseignant

C'est sans exception chez tous les élèves que la nature de ce travail correspond majoritairement à des exercices, mais les élèves des ménages à dominante cadre ou intermédiaire (2) (50%), ouvrière (5) (66,7%) et d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6) (50%) sont tout de même ceux pour qui ce travail est le moins systématiquement relatif à des exercices.

Parmi ce travail qui est donné en plus, il est probable que les élèves aient compté les cahiers de vacances. Dans ces derniers, le travail demandé est souvent associé à des exercices.

Figure 19: Pourcentage des élèves faisant des cahiers de vacances (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves qui ont des cahiers de vacances

Note de lecture : 59,5 % des élèves affirment avoir des cahiers de vacances à faire

Les résultats des questionnaires que nous avons récupérés, sont majoritairement représentés par des classes populaires. Nous avons observé que 59,5% des élèves avaient des cahiers de vacances à faire pendant ces périodes et ce, d'autant plus pour les élèves issus de catégories socioprofessionnelles des ménages 3 (72,7%), 5 (68%) et 6 (65,2%), comme le montre le tableau des élèves ayant des cahiers de vacances à faire en fonction de leur origine sociale comme dans le tableau ci-dessous.

Figure 20: Pourcentage des élèves ayant des cahiers de vacances à faire en fonction de leur catégories socioprofessionnelles des ménages (%)

		As-tu des cahiers de vacances à faire ?	
		Oui	Non
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	0	100
	2	20	80
	3	72,7	27,3
	4	50	50
	5	68	32
	6	65,2	34,8
	NR	50	50

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

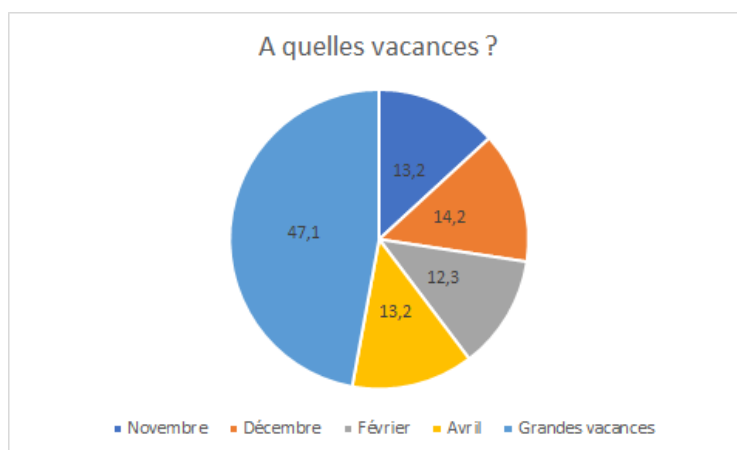
Champ : répartition des élèves qui ont des cahiers de vacances selon leur milieu

Note de lecture : 50% des élèves issus de ménage à dominante indépendante n'ont pas de cahiers de vacances à faire

Nous pouvons par ailleurs observer que ce sont les élèves issus des ménages à dominante intermédiaire (2), qui en avaient le moins (20%) voire pas du tout pour les élèves des ménages à dominante cadre (1). Cela peut s'expliquer par les stratégies de réussite scolaire que peuvent mettre en place les familles défavorisées, pour combler les difficultés que peuvent rencontrer. En effet, les parents de ces classes sociales auraient tendance parfois à rajouter du travail à leurs enfants ou bien à énormément s'investir dans le travail pour l'école (Kakpo, 2012).

Les résultats de nos questionnaires ont même prouvé que ces cahiers de vacances étaient donnés pour certains à chaque vacances. Il est important de prendre en compte qu'il n'a pas été demandé s'il s'agissait du même cahier de vacances, et qu'il était repris et continué à chaque vacances; ou alors s'il s'agissait d'un nouveau. Voici les résultats obtenus concernant les vacances auxquelles les enquêtés avaient des cahiers de vacances à faire :

Figure 21: Pourcentage des vacances auxquelles les élèves font des cahiers de vacances (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

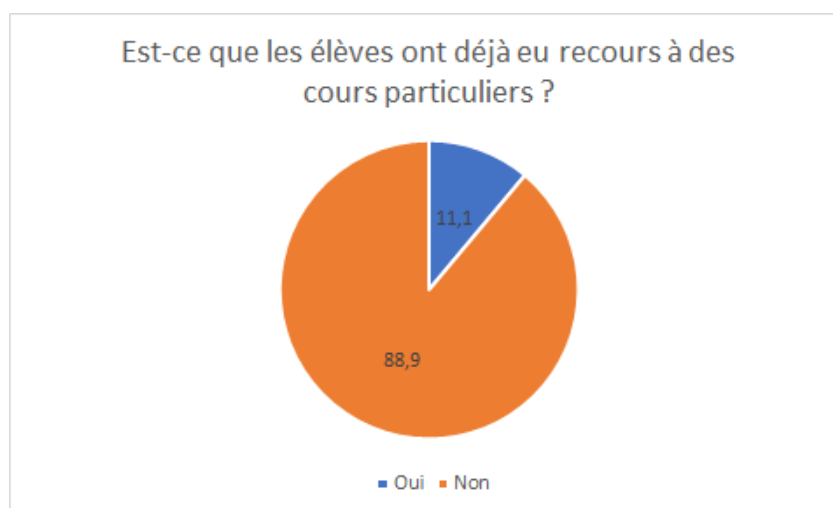
Champ : à quelles vacances les élèves ont-ils des cahiers de vacances ?

Note de lecture : 47,1 % des élèves ont des cahiers de vacances à faire durant les grandes vacances

Les vacances auxquelles les élèves ont des cahiers de vacances à faire sont dans 47,1% des cas pendant les grandes vacances. Ces vacances sont les plus longues de l'année puisqu'elles avoisinent les deux mois et constituent donc une large période durant laquelle les élèves n'ont, normalement, pas d'apprentissages scolaires. Les cahiers de vacances peuvent donc constituer un moyen pour les familles, de pérenniser les acquis scolaires de leurs enfants. Cependant, remarquons que ces cahiers de vacances sont également effectués par certains enquêtés durant les autres vacances. C'est le cas pour 12% à 14% des élèves ayant répondu recevoir des cahiers de vacances, à chacune des autres vacances s'étalant sur deux semaines.

Le travail supplémentaire peut ne pas être directement donné par un membre de la famille mais peut se faire par le biais de l'engagement d'un professeur particulier. En effet, parmi les élèves de cycle 3 interrogés, certains, qu'ils soient en CM1 ou en CM2, ont annoncé avoir déjà eu recours à des cours particuliers.

Figure 22 : Pourcentage des élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers

Note de lecture : 11,1% des élèves ont déjà eu recours à des cours particuliers

Ils sont 11,1% des 85 élèves (soit 10 élèves sur 85) interrogés, à mentionner avoir déjà eu recours à des cours particuliers. Nous en déduisons que, même au primaire, des élèves ont des cours particuliers pour aider à leurs apprentissages ou pour recevoir un accompagnement durant leurs leçons.

Si l'on en croit les données dans le tableau ci-après représentant les élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers en fonction de leur origine sociale, ce sont des élèves issus des catégories socioprofessionnelles des ménages 3, 4, 5 et 6 qui ont répondu positivement à cette interrogation.

Figure 23 : Les élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		As-tu déjà eu recours à des cours particuliers	
		Oui	Non
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	0	100
	2	0	100
	3	9,1	90,9
	4	10	90
	5	12	88
	6	17,4	82,6
	NR	0	100

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : répartition des élèves ayant déjà eu recours à des cours particuliers selon les catégories socioprofessionnelles des ménages

Note de lecture : 12% des élèves issus de ménage à dominante ouvrière ont déjà perçu des cours particuliers

Ces données chiffrées: 17,4% pour les élèves issus des ménages d'un.e employé.e ou ouvrier.e (6), 12% pour les élèves issus des ménages à dominante ouvrière (5), 10% pour les élèves issus des ménages à dominante indépendante (4) et 9,1% pour les élèves issus des ménages à dominante employé.e ou intermédiaire contre 0% pour les élèves issus des ménages à dominante cadre (1) et à dominante intermédiaire et cadre (2), peuvent paraître surprenantes. En effet, d'ordinaire, ce sont les familles les plus aisées qui ont tendance à plus facilement faire appel à un professeur particulier pour favoriser la réussite de leur enfant et ce, d'autant plus que l'un des parents est cadre ou commerçant (Galinié et Heim, 2016).

Cependant, ceci a tendance à s'accroître à mesure que l'enfant grandit. Nous avons ici interrogé des enfants âgés entre 8 et 10 ans, nous pensons donc que l'impact du rang social, comme stratégie de réussite scolaire, n'est pas représentatif. Nous pensons que les élèves ayant recours à des cours privés sont ceux qui, ici, ont des difficultés scolaires.

En effet, il a été prouvé que les élèves qui réussissent le moins en matière

scolaire sont les élèves issus des catégories populaires puisque le diplôme des parents a une influence sur la réussite de l'enfant (Bourdieu, 1966). De plus, les élèves prenant des cours privés lorsqu'ils sont jeunes sont ceux qui, à l'origine, sont moins performants.

Ici, nous avons pris en considération la catégorie socio-professionnelle du ménage dans sa globalité, ce qui implique aussi le niveau d'étude de la mère. Notons qu'une mère de famille dont le niveau d'éducation est important, sera plus à même de venir en aide à son enfant et donc la probabilité d'avoir recours à un professeur particulier diminue (Caille, 2010).

Aussi, un élève dont les parents pensent qu'il a des grosses difficultés, aura une probabilité cinq fois plus élevée de recevoir des cours particuliers (Galinié et Heim, 2016). Nous faisons donc la supposition que les élèves qui ont recours à des cours particuliers ici sont ceux qui ont de plus grosses difficultés du point de vue des catégories socioprofessionnelles de leurs parents. Ceci est un autre marqueur qui montre l'implication des familles dans le travail extrascolaire puisque les parents semblent chercher à pallier les difficultés de leur enfant par ce biais là.

Ainsi, alors que nous pensions que les élèves issus des milieux populaires étaient le fruit d'un investissement moindre de la part de leur famille, en ce qui concerne leur travail extrascolaire, les résultats de nos questionnaires nous prouvent le contraire. En effet, que ce soit dans la vérification des leçons, dans l'aide ou encore dans le travail supplémentaire qui peut être donné en passant par les cours particuliers, nous pouvons dire que les familles issues de classes populaires s'investissent dans la scolarité de leurs enfants.

Pour expliquer cela, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Bruno Poucet (2012) qui démontrent que ces familles ont tendance à chercher des stratégies de réussite scolaire pour leurs enfants afin de pallier aux déterminismes de leur origine sociale.

Si ces données permettent d'en savoir plus sur la pratique, l'utilité et les effets de cette implication posent toujours question.

II. L'impact du travail extra-scolaire sur les élèves

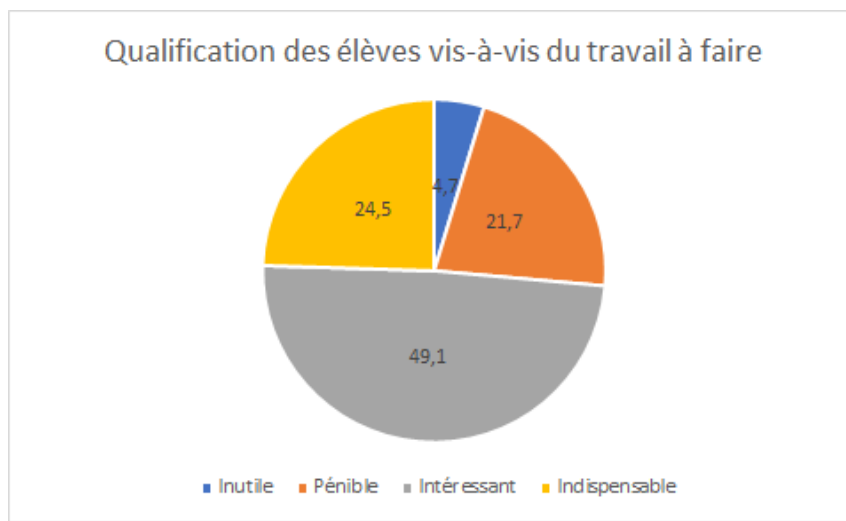
Dans cette seconde partie de l'analyse, il s'agit de questionner les effets de ces accompagnements de la scolarité.

1) L'utilité ressentie du travail extrascolaire en termes d'apprentissage

Alors que la circulaire de 1956 énonce que : « *le travail écrit, fait hors de la classe, hors de la présence du maître et dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises, ne présente qu'un intérêt éducatif limité.* », les élèves pensent en majorité qu'au contraire ce travail les aide pour l'école.

En effet, lorsque l'on demande à un élève pourquoi il fait ses leçons, celui-ci répond que c'est pour l'aider pour le travail à faire à l'école.

Figure 24 : Comment les élèves qualifient le travail donné par l'enseignant, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : qualification des élèves vis à vis du travail à faire donné par l'enseignant

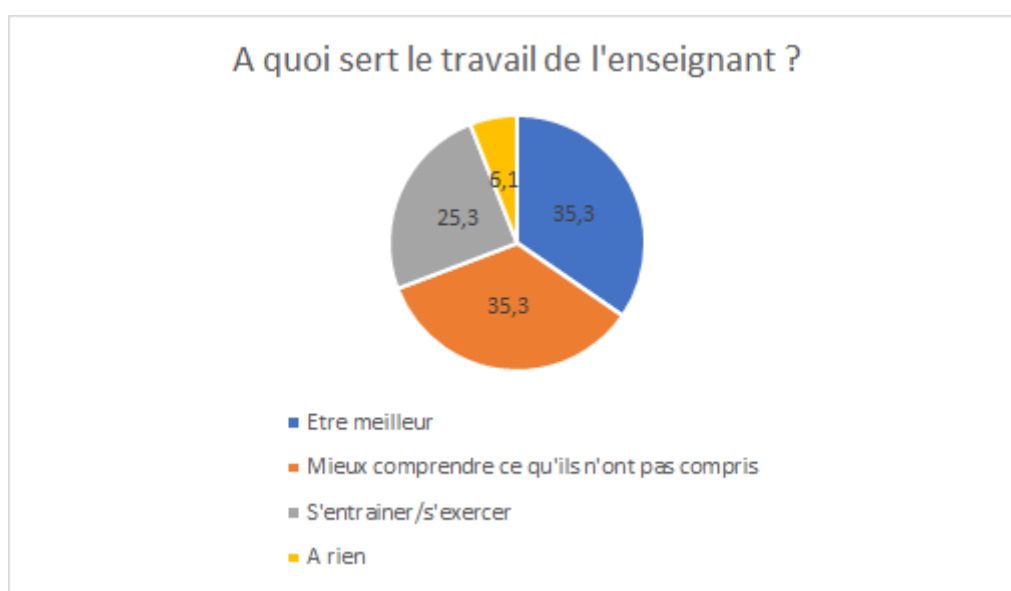
Note de lecture : 47,1% des élèves trouvent le travail à faire donné par l'enseignant inutile

Les élèves sont près d'un quart (24,5%) à trouver le travail extrascolaire indispensable à leur réussite. La majorité d'entre eux (49,1%) trouve ce travail

extrascolaire intéressant. A l'inverse, relevons que 21,7% des élèves jugent ce travail comme étant pénible et 4,7% comme étant inutile.

Nous avons trouvé pertinent d'interroger les représentations des élèves quant au travail qui leur était donné; à savoir s'il leur sert à être meilleur, à mieux comprendre où s'ils le considèrent comme étant inutile.

Figure 25 : Les représentations des élèves concernant le travail qui est donné par l'enseignant, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : qualification des élèves sur l'objectif du travail à faire à la maison donné par l'enseignant

Note de lecture : 25,3% des élèves estiment que le travail à faire donné par l'enseignant permet de s'entraîner/s'exercer

Au vu des données présentes dans le graphique ci-dessus, nous observons que globalement, les élèves trouvent un intérêt au travail que l'enseignant leur donne. Relevons que plus d'un tiers (35,3%) pensent que celui-ci leur permet d'être meilleur à l'école. Pour le même nombre d'élèves, ce travail serait un moyen de mieux comprendre ce qu'ils n'ont pas compris durant le temps de classe. Enfin, 25,3% d'entre eux ont dit que cela leur permettait de s'entraîner et de s'exercer. Au contraire, 6,1% des interrogés ne trouvent aucun intérêt au travail extrascolaire.

Il peut être intéressant maintenant, de pencher notre regard sur les réponses des élèves à cette question en fonction de leur origine sociale.

Figure 26 : Les représentations des élèves concernant le travail qui est donné par l'enseignant selon les catégories socioprofessionnelles des ménages, en pourcentage (%)

		A quoi sert le travail donné par l'enseignant ?			
		A être meilleur	Comprendre ce qu'ils n'ont pas compris	Pour s'entraîner/s'exercer	A rien
Catégorie socio-professionnelles des ménages	1	100	50	100	0
	2	66,7	66,7	50	0
	3	72,7	45,5	27,3	18,2
	4	41,7	75	50	8,3
	5	64	64	60	8
	6	69,6	56,5	34,8	4,3
	NR	0	83,3	16,7	0

Légende des catégories socioprofessionnelles des ménages : 1- ménage à dominante cadre ; 2- ménage à dominante intermédiaire et cadre ; 3- ménage à dominante employée ou intermédiaire ; 4- ménage à dominante indépendante ; 5- ménage à dominante ouvrière ; 6- ménage d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e ; NR- Non renseignée

Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : qualification des élèves sur l'objectif du travail à faire à la maison donné par l'enseignant

Note de lecture : 34,8% des élèves issus de ménages d'un ou d'une employé.e ou ouvrier.e estiment que le travail à faire donné par l'enseignant permet de s'entraîner/s'exercer

Là où 100% des élèves ont répondu que le travail extrascolaire leur permettait d'être meilleur, c'est chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1). C'est eux aussi qui ont répondu à 100% qu'il leur servait à s'exercer et à s'entraîner.

Ce sont chez les élèves issus des ménages à dominante cadre (1) et à dominante intermédiaire et cadre (2), que le travail présente pour eux systématiquement une utilité puisqu'aucun n'a coché la case « à rien ». C'est chez les élèves issus des catégories socioprofessionnelles des ménages 3 (18,2%), 4 (8,3%) et 5 (8%) que les élèves ont indiqué que ce travail ne leur servait à rien.

Nous voyons que ce sont, au vu des données chiffrées, dans les catégories socioprofessionnelles des ménages 1 et 2 et donc dans les classes plutôt favorisées que les élèves semblent démontrer davantage un intérêt accru aux leçons.

Nous pouvons déduire de ces premiers résultats que les élèves voient un

intérêt dans le travail qui leur est donné pour appuyer le travail qui est fait pendant le temps scolaire.

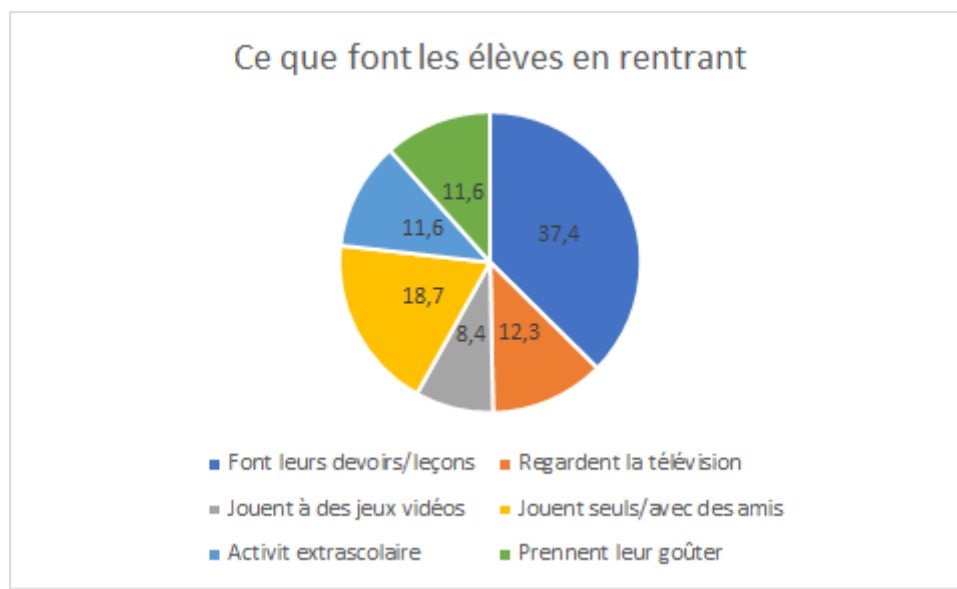
Cependant, au-delà de l'intérêt des leçons pour la réussite scolaire, un aspect d'ordre biologique doit être pris en compte dans la réalisation de ceux-ci.

2) Le travail scolaire et développement physiologique de l'enfant

L'argument de l'inégalité sociale pour l'interdiction des devoirs n'est pas le seul à expliquer celle-ci. Un aspect physiologique serait également à l'origine de cette interdiction. En effet, le développement normal d'un élève de moins de 11 ans s'accommoderait mal à une journée de travail trop longue d'après la circulaire de 1956.

Toutefois, nous pouvons affirmer que, en rentrant de l'école, les enfants n'en ont pas fini avec l'école pour autant, et ce, malgré l'interdiction des devoirs. En effet, alors que la journée de classe se termine généralement aux alentours de 16h30 à l'école primaire, en réalité, les élèves entretiennent un lien avec l'école même quand celle-ci est terminée. C'est d'ailleurs, dans la majeure partie des cas, que le travail extrascolaire est la première chose que les élèves font en rentrant de l'école comme nous le montre le graphique ci-dessous.

Figure 27 : Pourcentage de ce que font les élèves en premier en rentrant de l'école (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

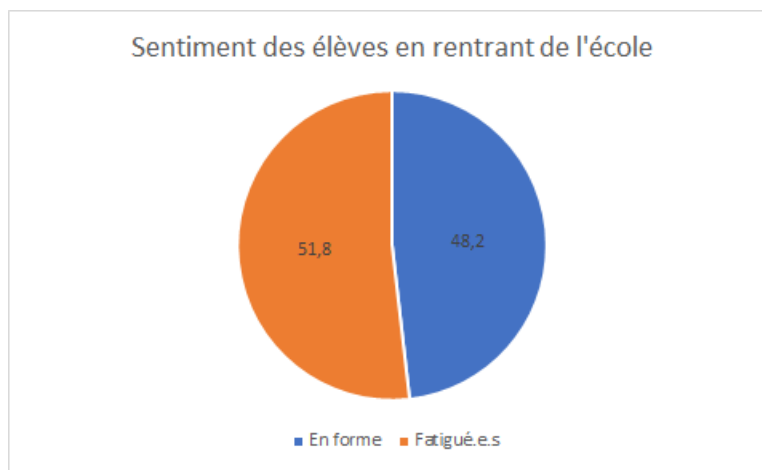
Champ : ce que font les élèves en rentrant de l'école

Note de lecture : 37,4% des élèves font leurs devoirs/leçons en rentrant de l'école

On remarque que les élèves, en rentrant chez eux, pour la plus grande partie (37,4 %), font le travail à faire qui est demandé par l'enseignant. Cependant, lorsque la question a été posée dans le questionnaire, nous n'avons laissé qu'une possibilité de réponse aux élèves, ce qui fait que certains ont coché « prendre le goûter » alors qu'il est possible que ces derniers fassent le travail extrascolaire juste après. Il aurait été intéressant ici que l'on pose deux questions aux élèves : ce qu'ils font en premier en rentrant de l'école et ce qu'ils font en deuxième.

Toutefois, lorsque l'on interroge les élèves sur leur état à la sortie de l'école, un peu plus de la moitié disent se sentir fatigués.

Figure 28 : Pourcentage des élèves se sentant fatigués lorsqu'ils rentrent de l'école, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

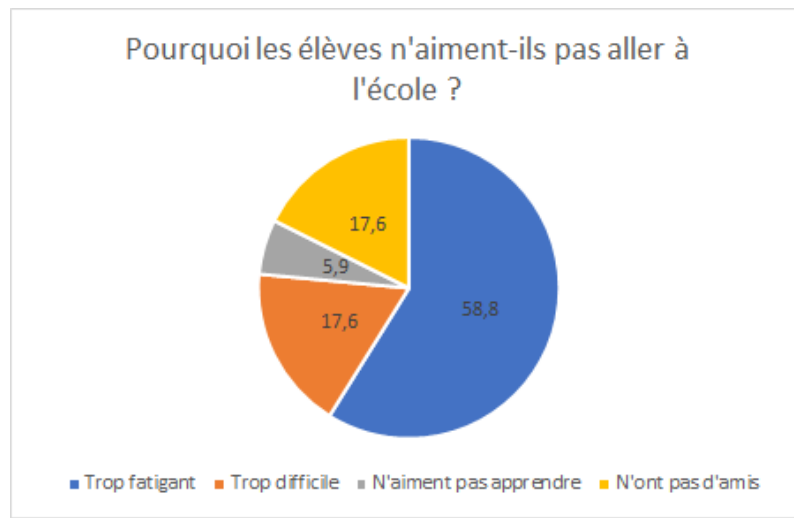
Champ : sentiment des élèves en rentrant de l'école

Note de lecture : 51,8% des élèves se sentent fatigués en rentrant de l'école

Le graphique indique en effet que 51,8% des enquêtés ont répondu se sentir fatigués après une journée de classe. La question de la fatigue des élèves est donc un argument qui semble important à prendre en compte dans le travail qui est donné par les enseignants.

En outre, nous avons interrogé les élèves pour savoir s'ils aimaient aller à l'école et parmi eux, 17,4% ont répondu que non. Nous avons donc voulu élucider les raisons pour lesquelles des élèves pourraient ne pas aimer se rendre dans ce lieu et voici les résultats que nous avons obtenus:

Figure 29 : Les raisons qui expliquent que les élèves n'aiment pas aller à l'école, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

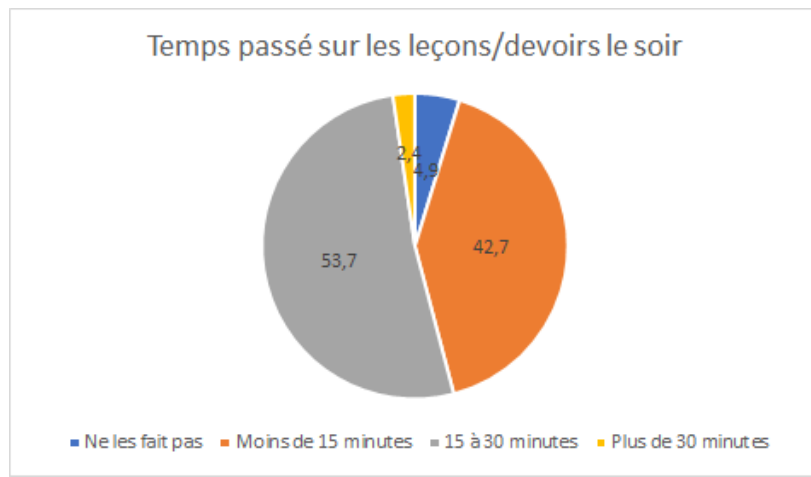
Champ : raison pour laquelle les élèves n'aiment pas aller à l'école

Note de lecture : 58,8% des élèves n'aimant pas aller à l'école le traduisent par une fatigue ressentie

Au sein de ces 17,4% d'élèves n'aimant pas aller à l'école, 58,8% ont expliqué que c'était parce qu'ils trouvaient cela trop fatigant, ce qui représente plus de la moitié des élèves. Nous en déduisons que le facteur fatigue peut être déterminant sur le vécu de la scolarité de l'élève.

L'idée n'est pas de dire qu'il ne faut plus que les élèves aillent à l'école, mais c'est de dire que le temps de classe nécessite pour les élèves, un coût attentionnel pouvant induire une fatigue importante. De plus, il ne s'agit pas de remettre en cause le fait que les enseignants donnent des leçons à leurs élèves, mais il s'agit d'interroger le temps que cela peut prendre chez les élèves. Nous nous sommes donc demandé combien de temps les élèves pouvaient passer sur leurs leçons le soir.

Figure 30 : Le temps passé sur les leçons par les élèves le soir, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : temps passé sur le travail donné par l'enseignant le soir

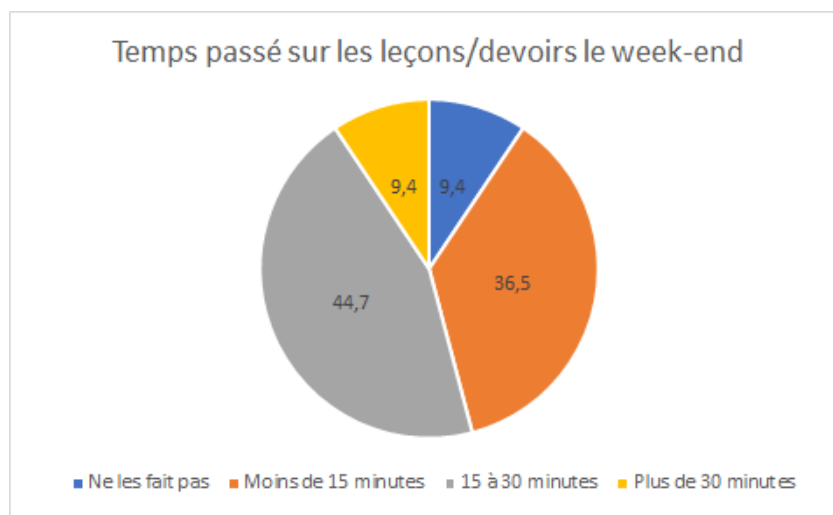
Note de lecture : 42,7% des élèves passent moins de 15 minutes à faire le travail donné par l'enseignant le soir

Il se trouve que dans une grande majorité des cas, ce temps n'excède pas les 30 minutes (92,7% des élèves) et qu'il se situe davantage autour de 15 minutes puisque 42,7% des élèves ont dit passer moins de 15 minutes sur leurs leçons et 53,7% ont indiqué y passer entre 15 et 30 minutes. N'oublions pas dans ce graphique que 2,4% des élèves y passent plus de 30 minutes par soir, ce qui n'est pas négligeable.

Larue (1994) indiquait que des élèves de CM2 pouvaient pour certains indiquer passer 22 minutes en moyenne par soir sur le travail extrascolaire alors que d'autres disaient y passer plus de 40 minutes.

Nous avons également interrogé le temps passé sur les leçons le week-end, et les écarts tendent à se creuser.

Figure 31 : Le temps passé sur les leçons par les élèves le week-end, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : temps passé sur le travail donné par l'enseignant le week-end

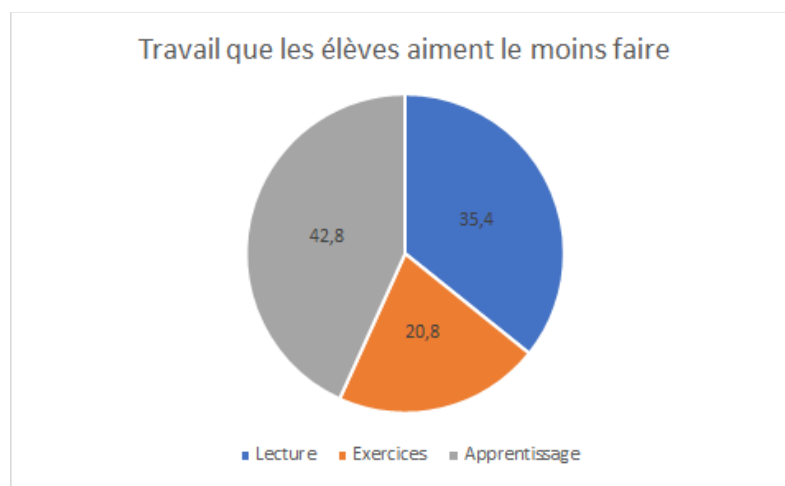
Note de lecture : 44,7% des élèves passent 15 à 30 minutes sur le travail à faire donné par l'enseignant le week-end

En effet, il y a plus d'élèves qui y passent plus de 30 minutes (9,4% contre 2,4%) mais également plus d'élèves qui ne les font pas du tout (9,4% contre 4,9%). Notons que certains élèves, dans une des classes interrogées, ont indiqué sur leur questionnaire qu'ils avaient un temps dédié aux leçons le vendredi avec leur enseignante. Ceci peut expliquer le pourcentage des élèves ne faisant pas leurs leçons le week-end dans le tableau ci-dessus.

Ici nous voyons, en comparant les deux précédents graphiques, que le week-end, comme le soir, les élèves passent en moyenne plus de 15 minutes sur leurs leçons (55,1% d'entre eux le week-end et 56,4% d'entre eux par soir).

Nous avons questionné les élèves sur leur ressenti quant au travail donné par l'enseignant pour savoir celui qu'ils aimaient le moins faire et pourquoi. Nous pouvons lier cela au temps passé sur les leçons en dehors de l'école puisque l'affect et la motivation entrent en jeu. En effet, plus un élève va être motivé, va prendre du plaisir à apprendre, plus les apprentissages peuvent être efficaces. En revanche, s'ils n'aiment pas, ou alors s'ils trouvent cela trop dur, le temps consacré à ce travail peut être rallongé.

Figure 32 : Le travail que les élèves aiment le moins faire, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

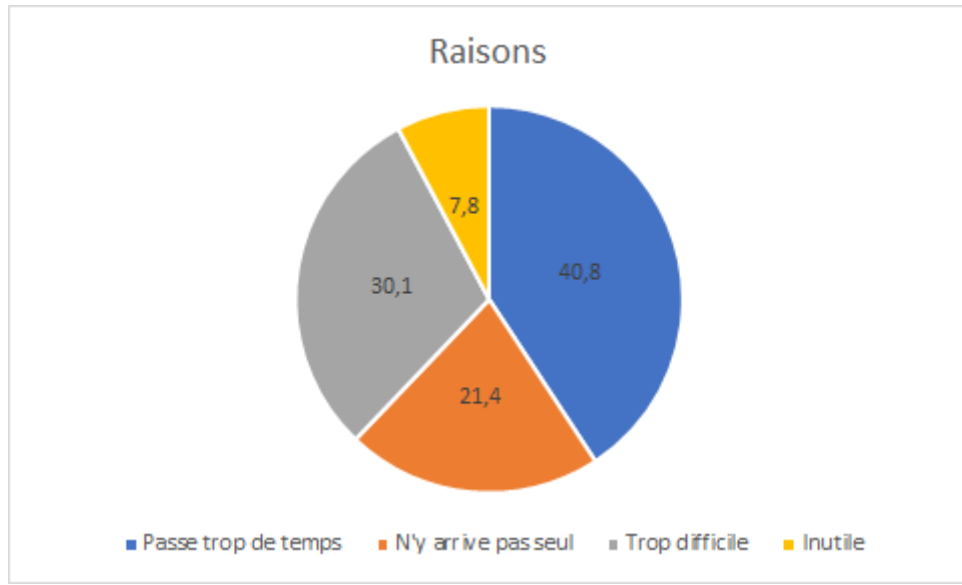
Champ : travail donné par l'enseignant que les élèves aiment le moins faire

Note de lecture : 42,8% des élèves affirment que le travail donné par l'enseignant qu'ils aiment le moins faire sont les apprentissages

Concernant ce travail, lorsqu'il est demandé aux élèves celui qu'ils aiment le moins faire, 42,8% répondent « les apprentissages » et ensuite 35,4% répondent « la lecture ». Viennent ensuite les exercices avec 20,8% des réponses. Ils semblent donc moins gênés par les exercices, peut-être parce qu'ils n'en ont pas ou que très rarement. Ces résultats viennent donc renforcer ceux qu'avait trouvés Glasman (2004). En effet, il avait évoqué le fait que ce n'était pas tant les exercices écrits qui posaient problème aux élèves, mais plutôt les apprentissages.

Les raisons qui expliquent que les élèves n'aiment pas un des travaux donnés est que, selon eux, ils passent trop de temps à les faire. Une part d'eux considère aussi que c'est parce que c'est trop difficile comme le montre les résultats suivants.

Figure 33 : Les raisons expliquant que les élèves aiment moins faire un travail, en pourcentage (%)



Source : questionnaires administrés à des élèves de CM1 et CM2 en mars 2022

Champ : les raisons pour lesquelles ils n'aiment pas faire un travail (voir figure précédente)

Note de lecture : 40,8 % des élèves n'aiment pas faire un travail puisqu'ils estiment qu'ils passent trop de temps

Le graphique montre que 40,8% des élèves disent ne pas aimer un travail d'une nature précise à cause du temps nécessaire pour l'effectuer. Nous pouvons lier cela à l'aspect biologique et à la fatigue que peut entraîner une longue journée d'école. Notons aussi que certains élèves pratiquent des loisirs extrascolaires (67/85 élèves interrogés).

Il ne faut toutefois pas négliger la part des élèves qui considèrent que cela est trop difficile (30,1%), ou bien qui n'y arrivent pas seuls (21,4%). Pour ces élèves, les leçons peuvent être une épreuve difficile surtout s'ils ne bénéficient pas d'une aide extrascolaire favorable à leur réussite.

Conclusion de l'enquête

Les résultats de notre enquête nous montrent que, malgré le fait que ce soient des leçons et non des devoirs que donne l'enseignant, ce travail extrascolaire pour l'école se fait en présence d'un membre de la famille chez la majorité de nos enquêtés et ce, quelle que soit leur origine sociale. De plus, les familles semblent asservir les besoins de l'enfant en cas de difficulté et même vérifier la réalisation du travail demandé. Nous parlons des « familles » mais au regard des réponses que nous avons obtenues, ce sont essentiellement les parents qui s'occupent de l'encadrement de ce travail pour l'école en dehors de l'école. Cependant, les réponses obtenues démontrent des différences en fonction des catégories socioprofessionnelles, notamment au niveau du lieu où les élèves ont pris l'habitude d'effectuer leurs leçons. Il semblerait que ce lieu soit davantage une « pièce de vie » pour les élèves issus de classes favorisées que chez les élèves issus de classes populaires.

Bien que les devoirs soient interdits par l'institution scolaire, nous avons remarqué dans les réponses des enquêtés, que près de la moitié des élèves recevaient du travail supplémentaire par une personne autre que leur enseignant, et que celui-ci était de nature plus proche des devoirs (écrit) que des leçons. Il est d'ailleurs plus le fait de familles d'origine populaire, mais c'est aussi chez ces familles que le travail peut être donné par des personnes autres que les parents (autre membre de la famille, professeur particulier). Dans ce travail supplémentaire, nous retrouvons les cahiers de vacances, utilisés par plus de la moitié des élèves interrogés (59,5%), et les cours particuliers qui eux ne sont pas administrés aux élèves d'origine sociale favorisée dans l'échantillon d'élèves consultés.

Par ailleurs, les élèves ont globalement répondu que les leçons avaient un intérêt et pour ceux issus de classes socialement favorisées, cet intérêt semble plutôt lié au fait d'être meilleur, c'est-à-dire à la réussite scolaire alors que d'autres, dans des classes plus populaires, jugent ce travail inutile.

Le travail scolaire et extrascolaire prend, pour certains, beaucoup de place en termes de temps et d'importance dans leur vie, c'est la raison pour laquelle, plus de la moitié des élèves disent se sentir fatigués en rentrant de l'école. Aussi, plus de la moitié des élèves ayant répondu ne pas aimer aller à l'école ont justifié cela pour des

raisons de fatigue. Enfin, les raisons expliquant que les élèves aiment moins faire des apprentissages et de la lecture que d'autres travaux pour l'école, sont que cela leur prend « trop de temps ».

Ainsi, notre enquête vient confirmer le fait que les devoirs n'ont pas totalement disparu de notre société puisqu'ils sont utilisés comme travail supplémentaire donné aux enfants par les familles.

Nous avons également remarqué que les familles semblaient s'investir dans le travail pour l'école, en dehors de l'école, notamment avec un profil d'enquêtés plutôt populaire.

Discussion :

Nous avons vu l'investissement que semblent avoir les parents dans le travail extrascolaire des élèves que nous avons interrogés mais nous ne connaissons pas les intentions qu'ils ont derrière. En d'autres termes, nous n'avons pas les raisons exactes qui expliquent que certains parents donnent du travail supplémentaire, font appel à des cours particuliers pour leur enfant ou vérifient le travail demandé. En effet, il aurait fallu que nous les interrogeons pour connaître leurs motivations.

Aussi, nous avons voulu interroger l'impact de l'interdiction des devoirs sur la réussite scolaire mais n'avons pas regardé les bulletins des élèves. Il est vrai que, pour savoir si le travail extrascolaire, corrélé aux origines sociales, a un impact sur la réussite scolaire des élèves, il aurait fallu connaître, sur notre échantillon, quels étaient les élèves qui « réussissent » le mieux à l'école, or nous ne l'avons pas fait.

Il aurait donc été intéressant de pousser notre enquête jusqu'à interroger les parents et en regardant les bulletins scolaires. Une autre limite à notre travail est que, nous avons vu que les familles s'investissent, mais nous ne connaissons pas la qualité de cet engagement qui peut varier en fonction de l'origine sociale de l'élève et plus précisément en fonction du niveau de diplôme de ses parents; au profit de certains mais au détriment de d'autres.

Par ailleurs, comme souligné précédemment, le profil de nos enquêtés est principalement populaire, ce qui ne nous a pas permis d'objectiver les réponses des

élèves issus de classes sociales favorisées. Cela est une limite à notre enquête puisque plus l'échantillon est large, plus les résultats tendent à objectiver un phénomène sociologique et inversement.

Enfin, nous avons pu relever, par la méthode d'enquête que nous avons utilisée, que les questionnaires ne sont pas toujours faciles à analyser puisque beaucoup d'élèves ne connaissaient pas le métier de leurs parents (annexe 2), et ne répondent pas toujours aux questions. Néanmoins, il faut souligner qu'une majorité des élèves ont quand même su nous indiquer le métier de leurs parents (exemple en annexe 3).

Nous ne regrettons toutefois pas cette méthode employée car elle nous a malgré tout permis de récupérer beaucoup de résultats. Nous pensons que la passation directe et donc le fait que les élèves répondent directement en classe, a aussi permis aux élèves de répondre plus « spontanément », sans influence extérieure. Il aurait d'ailleurs été intéressant de confronter les réponses des élèves à celles des parents dans le cas où nous les aurions interrogés.

CONCLUSION

Pour conclure et répondre à notre problématique pour savoir si l'interdiction des devoirs ne vient pas, à l'inverse de son intention, renforcer les inégalités sociales, nous pouvons dire que les résultats de notre enquête laissent à penser que non, elle ne vient pas les renforcer. Cependant nous ne pouvons pas l'affirmer. En effet, n'ayant pas eu accès aux bulletins, nous n'avons pas pu connaître l'impact des pratiques extrascolaires sur la réussite scolaire.

Retenons que les résultats de notre enquête nous ont prouvé que malgré le fait que les devoirs soient interdits, les familles intervenaient et s'impliquaient quand même dans l'encadrement du travail extrascolaire : les leçons, et ce, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle dont l'élève est issu. Notre enquête a démontré également que les parents des élèves de milieux populaires avaient tendance à rajouter du travail extrascolaire à leurs enfants ; un travail se rapprochant davantage des « devoirs » que des « leçons ». Que ce soit par le biais d'exercices, de cahiers de vacances, ou de cours particuliers, nous pouvons affirmer que ces familles s'investissent dans la scolarité de leurs enfants et que donc ces élèves ne sont pas dépourvus de ressources humaines pour les aider, en dehors de l'école, à réussir, pour l'école. Néanmoins, comme expliqué auparavant, n'ayant pas pu comparer les réponses obtenues avec les bulletins scolaires, nous ne pouvons pas nous rendre compte si les moyens mis en place par les familles (exercices donnés en plus, cours particuliers...) permettent aux élèves d'améliorer leur niveau scolaire.

En somme, ce mémoire a été bénéfique pour appréhender notre pratique future. En effet, nous avons pu remarquer que les pratiques parentales concernant le travail à faire à la maison, peuvent réellement différer entre les familles notamment entre les familles issues de milieux socioprofessionnels différents. Nous pourrions donc privilégier de donner certaines leçons plutôt que d'autres pour éviter que certains élèves ne soient « désavantagés » en fonction de la quantité et qualité de l'aide dont ils pourront bénéficier. L'enquête a mis en exergue le fait que les apprentissages sont coûteux, en termes d'énergie, pour les élèves qui ont signalé être fatigués à la sortie de l'école. C'est donc quelque chose que nous voulons réellement prendre en compte pour l'avenir.

Enfin, n'étant pas encore professionnelles, nous ne pouvons pas anticiper tout ce que nous ferons avec les élèves car notons qu'une adaptation à la classe est toujours nécessaire. Il s'agira alors de rester vigilantes et attentives au niveau de développement des élèves et à leur origine sociale quels que soient nos futurs choix en pratique.

BIBLIOGRAPHIE

B.O. n° 42 29-11-56. (1956).

Bourdieu, P. (1966). *L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture.*

Boussaye, V., Saint-Marc, C., Richon, H.-G., & Claus, P. (2008). *Le travail des élèves en dehors de la classe État des lieux et conditions d'efficacité* (N° 2008-086; Numéros 2008-086). Éducation nationale.

Bride, P. (2008). Devoirs à la carte ? *Cahier Pédagogiques*, 468, 31-32.

Caille, J. P. (2010). *Les cours particuliers en première année de collège : Un entrant sur dix bénéficie de soutien scolaire payant.*

Circulaire du 29 décembre 1956 Application de l'arrêté du 23 novembre 1956 relatif à la suppression des devoirs à la maison. (1956).

Côté, E. (2008). Un sujet de débat dans de nombreux pays. *Cahier Pédagogiques*, 468, 13-15.

Daniel, T. (2008). Les familles populaires face aux devoirs. *Cahier Pédagogiques*, 468, 23-24.

Galinié, A., & Heim, A. (2016). *Inégalités scolaires : Quels rôles jouent les cours privés.*

Glasman, D., & Besson, L. (2004). *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école* (N° 15; Numéro 15, p. 154). Haut conseil de l'évaluation de l'école.

Grandserre, S., & Lescouarch, L. (2008). Des conditions minimales indispensables. *Cahier Pédagogiques*, 468, 17.

Grandserre, S., & Lescouarch, L. (2009). *Faire travailler les élèves à l'école; sept clés pour enseigner autrement.*

Hollard, C. (2008). Un rituel bien calibré. *Cahier Pédagogiques*, 468, 39.

- Kakpo, S. (2012). *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*. Presses Universitaires de France; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/les-devoirs-a-la-maison--9782130592273.htm>
- Larue, R. (1995). *Le travail personnel des élèves en dehors de la classe*.
- Le Bail, J.-M. (2008). Dix recommandations utiles. *Cahier Pédagogiques*, 468, 44-45.
- Poucet, B. (2008). Une longue histoire. *Cahier Pédagogiques*, 468, 11-12.
- Zakhartchouk, J.-M., & Guyon, R. (2008). Dépasser le « pour/contre ». *Cahier Pédagogiques*, 468, 10.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire distribué aux élèves

Questionnaire sur le travail à faire à la maison

Nous sommes deux étudiantes en master MEEF 1er degré à l'INSPE de Nantes et dans le cadre de notre formation nous devons réaliser un mémoire. Ce dernier porte sur le travail à faire à la maison à l'école primaire. Afin de mener à bien notre travail, nous adressons ce questionnaire à plusieurs écoles. Vous nous aideriez beaucoup en acceptant de répondre à ces quelques questions. Merci d'avance.

Lise H. & Alice Z

Consignes: Chaque élève remplit le questionnaire. Plusieurs réponses peuvent être cochées à chaque question. Quand la case « autre » est cochée, merci d'apporter une précision dans la mesure du possible. Quand le symbole (*) apparaît à côté d'une question, plusieurs réponses peuvent être cochées.

I. Qui es-tu ?

1) Quel âge as-tu ?

- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans

2) En quelle classe es-tu ?

- CM1
- CM2

3) Quel est le métier de ton parent 1 ?

4) Quel est le métier de ton parent 2 ?

5) As-tu une activité sportive, culturelle et/ou artistique en dehors de l'école ?

- Oui
- Non

6) Si oui, quelle(s) activité(s) fais-tu ? (*)

- Sport individuel (Athlétisme, natation, judo,...)
- Sport collectif (Football, Basketball, Handball,...)
- Activité artistique (Danse, Gymnastique,...)
- Activité culturelle (Musique, Dessin,...)

7) Quand est-ce que ces activités ont-elles lieu dans la semaine ? (*)

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

II. Ton rapport à l'école

1) Aines-tu aller à l'école ?

- Oui
- Non

2) Si oui, pourquoi ? (*)

- Je m'y sens bien
- J'aime apprendre de nouvelles choses
- Je vois mes copains/mes copines
- Autre: _____

3) Si non, pourquoi ? (*)

- Je trouve cela fatigant
- Je trouve cela trop difficile
- Je n'ai pas d'ami(s)
- Je n'aime pas apprendre
- Autre: _____

4) Comment te sens-tu lorsque tu rentres de l'école ?

- Fatigué(e)
- En forme

5) Que fais-tu quand tu rentres de l'école ?

- Je fais mes leçons
- Je regarde la télé
- Je joue à des jeux vidéos
- Je joue avec mes amis
- Je joue seul(e)
- Je fais une activité sportive ou culturelle
- Autre: _____

III. A propos du travail que te donne la maîtresse

1) Est-ce que la maîtresse te donne du travail à faire à la maison ?

- Oui
- Non

2) Si oui, quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Relecture d'une leçon
- Apprentissage d'une leçon (mots, dictée)
- Lecture (texte, livre)
- Exercices (mathématiques, écriture, coloriage)
- Recherche documentaire
- Autre: _____

3) Combien de temps y passes-tu par soir ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes : _____

4) Combien de temps y passes-tu par week-end ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes: _____

5) Comment qualifierais-tu le travail donné par la maîtresse ?

- Inutile
- Pénible
- Intéressant
- Indispensable

6) Est-ce que tu fais tes leçons seul(e) ?

- Oui
- Non

7) Si non, avec qui les fais-tu ? (*)

- Un de mes parents
- Mon frère/Ma soeur
- Un/ des amis
- Autre : _____

8) Où les fais-tu ?

- Sur la table à manger
- Sur mon bureau
- Dans mon lit
- Sur le canapé
- Autre : _____

IV. Ton rapport au travail à faire à la maison

1) Quel est le travail que tu aimes le moins faire ?

- Lecture
- Exercices
- Apprentissage (d'une leçon, d'une dictée,...)

2) Pourquoi ? (*)

- Ça me prend beaucoup de temps
- Je n'y arrive pas seul(e)
- Je rencontre des difficultés
- Je trouve cela inutile

3) Comment fais-tu lorsque tu rencontres une difficulté ?

- Je vais demander de l'aide à quelqu'un
- Je me débrouille seul(e)
- Je ne fais pas le travail

4) Selon toi, à quoi sert le travail que te donne la maîtresse ? (*)

- À être meilleur(e)
- À comprendre ce que n'ai pas compris
- À m'entraîner/m'exercer
- Il ne me sert à rien

5) Pourquoi fais-tu tes leçons ? (*)

- Parce que j'adore faire mes leçons
- Parce que ça m'aide pour le travail à l'école
- Pour ne pas être puni
- Je ne fais pas mes leçons

V. Le rapport de ta famille au travail scolaire

1) Est-ce que quelqu'un d'autre que la maîtresse vérifie tes leçons ?

- Oui
- Non

2) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

3) Est-ce que quelqu'un d'autre que la maîtresse te donne des devoirs à faire ?

- Oui
- Non

4) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

5) Quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Des exercices
- De la lecture
- Copier ou recopier des choses
- Autre: _____

7) As-tu déjà eu des cours particuliers ?

- Oui
- Non

8) As-tu des cahiers de vacances à faire pendant les vacances ?

- Oui
- Non

9) Si oui, à quelles vacances en fais-tu ? (*)

- Vacances de la Toussaint
- Vacances de Noël
- Vacances de Février
- Vacances de Pâques
- Grandes vacances (été)

10) Est-ce ce que tu penses que ces cahiers de vacances t'aident à être meilleur(e) à l'école ?

- Oui
- Non

Annexe 2 : Exemple de questionnaire « mal rempli » où les catégories socioprofessionnelles ont dû être interprétées

Questionnaire sur le travail à faire à la maison

Nous sommes deux étudiantes en master MEEF 1er degré à l'INSPE de Nantes et dans le cadre de notre formation nous devons réaliser un mémoire. Ce dernier porte sur le travail à faire à la maison à l'école primaire. Afin de mener à bien notre travail, nous adressons ce questionnaire à plusieurs écoles. Vous nous aideriez beaucoup en acceptant de répondre à ces quelques questions. Merci d'avance. Lise H. & Alice.Z

Consignes: Chaque élève remplit le questionnaire. Plusieurs réponses peuvent être cochées à chaque question. Quand la case « autre » est cochée, merci d'apporter une précision dans la mesure du possible. Quand le symbole (*) apparaît à côté d'une question, plusieurs réponses peuvent être cochées.

I. Qui es-tu ?

1) Quel âge as-tu ?

- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans

2) En quelle classe es-tu ?

- CM1
- CM2

3) Quel est le métier de ton parent 1 ?

Abus papa

4) Quel est le métier de ton parent 2 ?

chatal maman

5) As-tu une activité sportive, culturelle et/ou artistique en dehors de l'école ?

- Oui
- Non

6) Si oui, quelle(s) activité(s) fais-tu ? (*)

- Sport individuel (Athlétisme, natation, judo,...)
- Sport collectif (Football, Basketball, Handball,...)
- Activité artistique (Danse, Gymnastique,...)
- Activité culturelle (Musique, Dessin,...)

7) Quand est-ce que ces activités ont-elles lieu dans la semaine ? (*)

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

II. Ton rapport à l'école

1) Aimes-tu aller à l'école ?

- Oui
- Non

2) Si oui, pourquoi ? (*)

- Je m'y sens bien
- J'aime apprendre de nouvelles choses
- Je vois mes copains/mes copines
- Autre: _____

3) Si non, pourquoi ? (*)

- Je trouve cela fatigant
- Je trouve cela trop difficile
- Je n'ai pas d'ami(s)
- Je n'aime pas apprendre
- Autre: _____

4) Comment te sens-tu lorsque tu rentres de l'école ?

- Fatigué(e)
- En forme

5) Que fais-tu quand tu rentres de l'école ?

- Je fais mes leçons
- Je regarde la télé
- Je joue à des jeux vidéos
- Je joue avec mes amis
- Je joue seul(e)
- Je fais une activité sportive ou culturelle
- Autre: _____

III. A propos du travail que te donne le/la maître(sse)

1) Est-ce que le/la maître(sse) te donne du travail à faire à la maison ?

- Oui
- Non

2) Si oui, quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Relecture d'une leçon
- Apprentissage d'une leçon (mots, dictée)
- Lecture (texte, livre)
- Exercices (mathématiques, écriture, coloriage)
- Recherche documentaire
- Autre: _____

3) Combien de temps y passes-tu par soir ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes :

4) Combien de temps y passes-tu par week-end ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes: 1-heure

5) Comment qualifierais-tu le travail donné par le/la maître(esse) ?

- Inutile
- Pénible
- Intéressant
- Indispensable

6) Est-ce que tu fais tes leçons seul(e) ?

- Oui
- Non

7) Si non, avec qui les fais-tu ? (*)

- Un de mes parents
- Mon frère/Ma soeur
- Un/ des amis
- Autre : mami papi

8) Où les fais-tu ?

- Sur la table à manger
- Sur mon bureau
- Dans mon lit
- Sur le canapé
- Autre : _____

IV. Ton rapport au travail à faire à la maison

1) Quel est le travail que tu aimes le moins faire ?

- Lecture
- Exercices
- Apprentissage (d'une leçon, d'une dictée,...)

2) Pourquoi ? (*)

- Ça me prend beaucoup de temps
- Je n'y arrive pas seul(e)
- Je rencontre des difficultés
- Je trouve cela inutile

3) Comment fais-tu lorsque tu rencontres une difficulté ?

- Je vais demander de l'aide à quelqu'un
- Je me débrouille seul(e)
- Je ne fais pas le travail

4) Selon toi, à quoi sert le travail que te donne le/la maître(esse) ? (*)

- À être meilleur(e)
- À comprendre ce que n'ai pas compris
- À m'entraîner/m'exercer
- Il ne me sert à rien

5) Pourquoi fais-tu tes leçons ? (*)

- Parce que j'adore faire mes leçons
- Parce que ça m'aide pour le travail à l'école
- Pour ne pas être puni
- Je ne fais pas mes leçons

V. Le rapport de ta famille au travail scolaire

1) Est-ce que quelqu'un d'autre que le/la maître(esse) vérifie tes leçons ?

- Oui
- Non

2) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

3) Est-ce que quelqu'un d'autre que le/la maître(esse) te donne des devoirs à faire ?

- Oui
- Non

4) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

5) Quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Des exercices
- De la lecture
- Copier ou recopier des choses
- Autre: _____

7) As-tu déjà eu des cours particuliers ?

- Oui
- Non

8) As-tu des cahiers de vacances à faire pendant les vacances ?

- Oui
- Non

9) Si oui, à quelles vacances en fais-tu ? (*)

- Vacances de la Toussaint
- Vacances de Noël
- Vacances de Février
- Vacances de Pâques
- Grandes vacances (été)

10) Est-ce ce que tu penses que ces cahiers de vacances t'aident à être meilleur(e) à l'école ?

- Oui
- Non

Annexe 3 : Exemple de questionnaire correctement rempli par un/une élève

Questionnaire sur le travail à faire à la maison

Nous sommes deux étudiantes en master MEEF 1er degré à l'INSPE de Nantes et dans le cadre de notre formation nous devons réaliser un mémoire. Ce dernier porte sur le travail à faire à la maison à l'école primaire. Afin de mener à bien notre travail, nous adressons ce questionnaire à plusieurs écoles. Vous nous aideriez beaucoup en acceptant de répondre à ces quelques questions. Merci d'avance.

Lise H. & Alice.Z

Consignes: Chaque élève remplit le questionnaire. Plusieurs réponses peuvent être cochées à chaque question. Quand la case « autre » est cochée, merci d'apporter une précision dans la mesure du possible. Quand le symbole (*) apparaît à côté d'une question, plusieurs réponses peuvent être cochées.

I. Qui es-tu ?

1) Quel âge as-tu ?

- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans

2) En quelle classe es-tu ?

- CM1
- CM2

3) Quel est le métier de ton parent 1 ?

enseignement

4) Quel est le métier de ton parent 2 ?

enseignement

5) As-tu une activité sportive, culturelle et/ou artistique en dehors de l'école ?

- Oui
- Non

6) Si oui, quelle(s) activité(s) fais-tu ? (*)

- Sport individuel (Athlétisme, natation, judo,...)
- Sport collectif (Football, Basketball, Handball,...)
- Activité artistique (Danse, Gymnastique,...)
- Activité culturelle (Musique, Dessin,...)

7) Quand est-ce que ces activités ont-elles lieu dans la semaine ? (*)

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

II. Ton rapport à l'école

1) Aimes-tu aller à l'école ?

- Oui
- Non

2) Si oui, pourquoi ? (*)

- Je m'y sens bien
- J'aime apprendre de nouvelles choses
- Je vois mes copains/mes copines
- Autre: _____

3) Si non, pourquoi ? (*)

- Je trouve cela fatigant
- Je trouve cela trop difficile
- Je n'ai pas d'ami(s)
- Je n'aime pas apprendre
- Autre: _____

4) Comment te sens-tu lorsque tu rentres de l'école ?

- Fatigué(e)
- En forme

5) Que fais-tu quand tu rentres de l'école ?

- Je fais mes leçons
- Je regarde la télé
- Je joue à des jeux vidéos
- Je joue avec mes amis
- Je joue seul(e)
- Je fais une activité sportive ou culturelle
- Autre: Je regarde

III. A propos du travail que te donne le/la maître(sse)

1) Est-ce que le/la maître(sse) te donne du travail à faire à la maison ?

- Oui
- Non

2) Si oui, quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Relecture d'une leçon
- Apprentissage d'une leçon (mots, dictée)
- Lecture (texte, livre)
- Exercices (mathématiques, écriture, coloriage)
- Recherche documentaire
- Autre: _____

3) Combien de temps y passes-tu par soir ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes :

4) Combien de temps y passes-tu par week-end ?

- Je ne les fais pas
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Plus de 30 minutes: _____

5) Comment qualifierais-tu le travail donné par le/la maître(esse) ?

- Inutile
- Pénible
- Intéressant
- Indispensable

6) Est-ce que tu fais tes leçons seul(e) ?

- Oui
- Non

7) Si non, avec qui les fais-tu ? (*)

- Un de mes parents
- Mon frère/Ma soeur
- Un/ des amis
- Autre : _____

8) Où les fais-tu ?

- Sur la table à manger
- Sur mon bureau
- Dans mon lit
- Sur le canapé
- Autre : _____

IV. Ton rapport au travail à faire à la maison

1) Quel est le travail que tu aimes le moins faire ?

- Lecture
- Exercices
- Apprentissage (d'une leçon, d'une dictée,...)

2) Pourquoi ? (*)

- Ça me prend beaucoup de temps
- Je n'y arrive pas seul(e)
- Je rencontre des difficultés
- Je trouve cela inutile

3) Comment fais-tu lorsque tu rencontres une difficulté ?

- Je vais demander de l'aide à quelqu'un
- Je me débrouille seul(e)
- Je ne fais pas le travail

4) Selon toi, à quoi sert le travail que te donne le/la maître(esse) ? (*)

- À être meilleur(e)
- À comprendre ce que n'ai pas compris
- À m'entraîner/m'exercer
- Il ne me sert à rien

5) Pourquoi fais-tu tes leçons ? (*)

- Parce que j'adore faire mes leçons
- Parce que ça m'aide pour le travail à l'école
- Pour ne pas être puni
- Je ne fais pas mes leçons

V. Le rapport de ta famille au travail scolaire

1) Est-ce que quelqu'un d'autre que le/la maître(esse) vérifie tes leçons ?

- Oui
- Non

2) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

3) Est-ce que quelqu'un d'autre que le/la maître(esse) te donne des devoirs à faire ?

- Oui
- Non

4) Si oui, qui ?

- Un de mes parents ou mes deux parents
- Quelqu'un de ma famille autre que mes parents
- Un professeur particulier
- Autre: _____

5) Quelle est la nature de ce travail ? (*)

- Des exercices
- De la lecture
- Copier ou recopier des choses
- Autre: _____

7) As-tu déjà eu des cours particuliers ?

- Oui
- Non

8) As-tu des cahiers de vacances à faire pendant les vacances ?

- Oui
- Non

9) Si oui, à quelles vacances en fais-tu ? (*)

- Vacances de la Toussaint
- Vacances de Noël
- Vacances de Février
- Vacances de Pâques
- Grandes vacances (été)

10) Est-ce ce que tu penses que ces cahiers de vacances t'aident à être meilleur(e) à l'école ?

- Oui
- Non

RÉSUMÉ :

Mots clés : travail extrascolaire, pratique professionnelle, inégalités sociales, cycle 3, école primaire, réussite scolaire

Résumé : Pour des raisons d'inégalité de réussite scolaire en fonction de l'origine sociale des élèves, les devoirs sont interdits à l'école primaire depuis 1956. Le travail extrascolaire existe toutefois toujours sous forme de leçons (lecture ou apprentissage), qui elles ne sont pas proscrites mais qui nécessitent souvent un encadrement de la famille. Cependant, quand l'institution scolaire ne donne pas de travail écrit à faire aux élèves, les parents peuvent, eux, s'y adonner. Ce mémoire a donc pour but de recenser ce qui se fait dans les familles, en matière de travail extrascolaire. En effet, nous tenterons de montrer, grâce à divers appuis théoriques mais également grâce à une enquête réalisée sur des élèves de cycle 3, que les moyens humains et matériels sont différents selon les classes socioprofessionnelles des ménages dont les élèves sont issus.

Key words : out-of-school work, professional practice, social inequalities, cycle 3, primary school, educational success

Summary : For reasons of inequality of educational success according to the social origin of pupils, homework has been prohibited in primary school since 1956. However, extra-curricular work still exists in the form of lessons (reading or learning), which are not prohibited but often require supervision by the family. However, when the school institution does not give pupils written work to do, parents can do it. The aim of this dissertation is therefore to take stock of what is done in families in terms of extra-curricular work. Indeed, we will try to show, thanks to various theoretical supports but also thanks to a survey carried out on cycle 3 pupils, that the human and material means are different according to the socioprofessional categories of the households from which the pupils come.